

ANALYSE DE GLOBAL FRONT LINE DEFENDERS 2018



En couverture: Kimoi Cherongis (Kokipchumba), Talaa Cheserut et Rebecca (toutes assises) et Esther Chepkiyeng (debout, à gauche) et Kirop Sikitom (debout, à droite) de la communauté Sengwer dans la forêt d'Embobut, au Kenya , protester contre les expulsions effectuées par le Kenya Forest Service (voir p. 14)

Crédit photo: Elias Kimaiyo

Publié par:

Front Line, Fondation internationale pour la protection des défenseurs des droits de l'humaine

Grattan House

Temple Road

Blackrock, A94 FA39

County Dublin

Irlande

© 2019 par Front Line Defenders

Ce matériel est enregistré sous une licence Creative Commons Attribution

– NonCommercial ShareAlike 3.0 Licence.

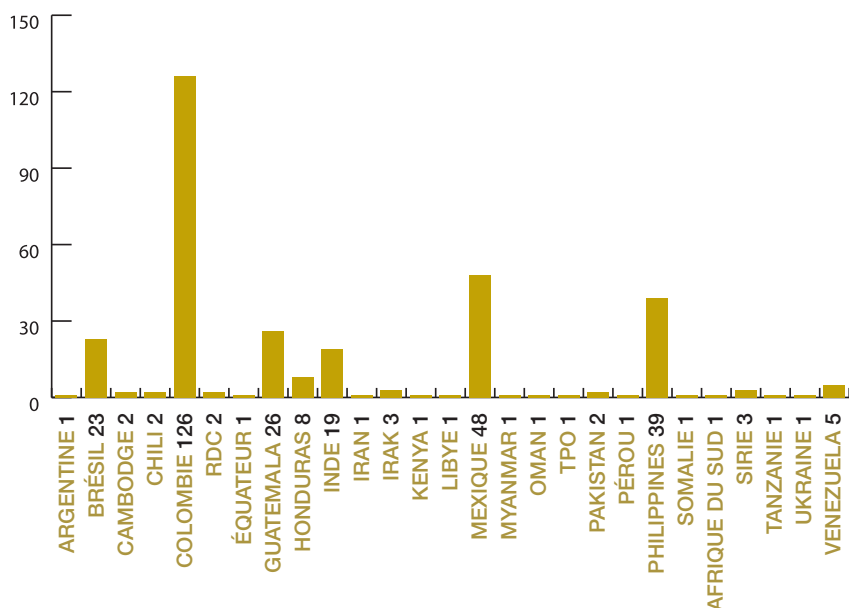
Conception: www.thedrawingboard.ie

Ce rapport a été réalisé dans l'intérêt des défenseurs des droits de l'homme et peut être cité ou copié en mentionnant les sources des auteurs.

Des copies papier de ce rapport sont disponibles via info@frontlinedefenders.org

ANALYSE DE GLOBAL FRONT LINE DEFENDERS 2018

CE SONT LES NOMS DES 321 DÉFENSEURS ET DÉFENSEUSES DES DROITS HUMAINS TUÉS EN 2018, TELS QUE SIGNALÉS AUX DÉFENSEURS. NOUS NOUS SOUVENONS DE VOUS ET D'EUX ET NOUS DÉDIONS NOTRE TRAVAIL.¹



QUELQUES STATISTIQUES : AU MOINS 49 % DES PERSONNES TUÉES AVAIENT DÉJÀ ÉTÉ DIRECTEMENT MENACÉES

DANS 43 % DES ASSASSINATS, DES MENACES GÉNÉRALES AVAIENT ÉTÉ PROFÉRÉES CONTRE LES DDH DE LA RÉGION

12 % DES PERSONNES TUÉES ÉTAIENT DES FEMMES

77 % DES PERSONNES TUÉES DÉFENDAIENT LE DROIT À LA TERRE, LES DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET L'ENVIRONNEMENT

Dans son souci d'équité des genres, Front Line Defenders inclut dans ses écrits aussi bien les défenseurs que les défenseuses des droits humains. Bien que ceci soit notre ligne directrice, nous utiliserons pour la lisibilité du présent document le terme 'défenseurs' pour nous référer à la communauté des défenseurs et défenseuses des droits humains.

ARGENTINE

Rodolfo Orellana

BRÉSIL²

Valdemir Alves Resplandes dos Santos
 Marcondes Nablá
 Marcio Matos
 Marielle Franco
 Nazildo dos Santos Brito
 Paulo Sérgio Almeida Nascimento
 George de Andrade Lima Rodrigues
 Carlos Antônio dos Santos
 Leandro Altenir Ribeiro Ribas
 Evaldo Florentino
 Katison de Souza
 Joacir Fran Alves da Mota
 Edemar Rodrigues da Silva
 Lucas de Lima Batista
 Ismauro Fatimo dos Santos
 Juvenil Martins Rodrigues
 Haroldo Betcel
 Aluísio Sampaio dos Santos
 Raphaela Souza
 Gabriel Batista de Souza
 Carol Machado
 José Bernardo da Silva
 Rodrigo Celestino

CHILI

Alejandro Castro
 Camilo Catrillanca

COLOMBIE

Victor Manuel Morato
 Plinio Pulgarín
 María Yolanda Maturana
 Temistocles Machado
 María Magdalena Cruz Rojas

Efren Zúñiga Dorado
 Carlos Jimmy Prado Gallardo
 Orlando Nicolás Negrete
 Julio Cesar Montalvo
 Delmayro Reyes
 Nixon Mutis Sossa
 Alirio Sanchez
 Diana Luz Romero Mogajes
 Jorge Jimmy Celis
 Luis Díaz López
 Miller Díaz López
 Berver Victor Velásquez
 Harley Johanny Mogollón Becerra
 José Olmedo Obando
 Miguel Eduardo Parra Rondón
 Eleázar Tequia Bitucay
 Nicomedes Payán Segura
 Antonio María Vargas Madrid
 Diana Patricia Mejía Fonseca
 Carlos Eduardo Melo Ramírez
 Sandra Yaneth Luna
 David Alexis Narváez
 Jesús Orlando Grueso Obregón
 Jhonatan Cundumí
 Deiver Quintero
 Elkin Fabián Toro
 Cristian Camilo Toro Rodas
 Flover Sapuyes Gaviria
 Juan Emilio Habran Solano
 Cristián Emilio Jaimes Triana
 Julio Cesar Urango Sánchez
 Hermisul aka Iver Larraonda Rendón
 Éider Arley Campo Hurtado
 Luis Arturo Royet Franco
 Victor Hugo Martínez Barragán
 Mary Florelia Canas Meza
 Tomás Barreto Moreno
 Juan Mena

José Aníbal Herrera
 Victor Alfonso Zabala Oviedo
 Jorge Miguel Polanco Ávila
 Israel Fajardo
 Héctor Janer Latín
 Belisario Benavidez Ordóñez
 Álvaro Bayona Pérez
 Wilson Arnulfo Quetama Hurtado
 Claudio Chávez
 James Luis Jiménez Estrada
 María del Carmen Moreno Páez
 Hugo Albeiro George Pérez
 Luis Ovier González Guazorna
 Luis Alberto Torres Montoya
 Harold Lerma Palacio
 Gilberto Espinosa Victoria
 Ramón Ascue
 Felix Castañeda
 Harry Alexander Ortiz Parra
 Miguel Daniel Bautista
 Cristian Andrés Lozano
 Luis Eduardo Domínguez Blandón
 Gabriel Muñoz Muñoz
 Amilcar Yagarí Siagama
 Juvenal Silva Manchola
 Francisco José Guerra
 Yesison Ramírez
 Holman Mamian
 Arnulfo Catimay Blanca
 Luis Carlos Cabrera
 Cristian Andrey Rodríguez Sánchez
 Héctor Santiago Anteliz
 José Abraham García
 Jamer Albeiro Idrobo Navia
 Julio César Sucerquia
 Luis Erardo Fernandez Velasco
 Iván Lázaro
 Marta Carolina Cañas Yagarí

Leidy Correa
 Otto Valenzuela
 Leonedis Aleiser Sierra Ortiz
 David Sierra Prieto
 Luis Cuarto Barrios Machado
 Margarita Estupiñán Uscátegui
 Felicinda Santamaría Mosquera
 Ancizar Cifuentes Vargas
 Luis Erardo Fernandez Velásco
 José Fernando Jaramillo Oquendo
 Alexander Castellano Triana
 Luis Eduardo Dagua Conda
 Ibes Trujillo Contreras
 Horacio Triana Parra
 Libardo Moreno
 Fabián Rosales Niño
 Raúl Buitrago Perdomo
 Hernán Darío Chavarría
 José Uriel Rodríguez
 Alejandro Jacanamejoy
 Emiliano Tróchez Yonda
 Holmes Alberto Niscue
 Huver Hoyos Rengifo
 Fabiola Fajardo Ayala
 José Pineda
 James Escobar Montenegro
 Óliver Herrera Camacho
 Amparo Fabiola Rodríguez Muchavisoy
 Alirio Antonio Arenas Gómez
 Hoiver Alexander Orrego
 Edixon Panché Niscué
 Alipio Salazar Áviles
 Víctor Chechegamo Tocobio's
 Fredy Julian Conda Dagua
 Dioselí Noriega
 Jose Domingo Ulcue Collazos
 Javier Ancizar Fernández Rivera
 Edilberto Niño Cristancho

María Caicedo Muñoz
Héctor Ramiro García
Braulio Arturo García
Aldemar Trochez
Edwin Dagua Ipia
Alba Edilma Cuevas
José Antonio Navas

ÉQUATEUR

Gavis Moreno

GUATEMALA

Ronal David Barillas Díaz
Domingo Esteban Pedro
Mateo Chamán Paau
José Can Xol
Luis Arturo Marroquin
Florencio Nájera Pérez
Alejandro Hernández García
Ramón Choc Sacrab
Antonio Cruz Jiménez
Laurent Ángel Castillo Cifuentes
Luis Alfredo de León Miranda
Crisanto García Ohaca
Luis Armando Maldonado Marin
Francisco Munguía
Juana Raimundo
Juana Ramírez Santiago
Daniel Ichich Chon
Alfredo Norberto Mazariegos
Nelson Abel Ramos Cordón
Domingo Nach Hernández
Juan Carlos Chavarría Cruz
David Figueroa García
Jacinto David Mendoza Toma
Ana Greisy López
Elisandro Pérez
Nery Esteban Pedro

HONDURAS

Wilmer Paredes
Ramón Fiallos
Geovanny Díaz Cárcamo
Luis Fernando Ayala
Carlos Hernández
Samuel Eduardo Martínez Lopez
Mario Enrique Suarez Gomez
Gerson Daniel Medina

MEXIQUE

Alejandro Antonio Díaz Cruz
Ignacio Basilio Ventura Martínez
Luis Angel Martínez
Luis Carlos Gutiérrez Castillo
Calixto Pedro Guillermo
Abraham Hernández González
Rubén Pat Caiuch
Javier Salinas García

Roberto Vega
Carlos Uriel López
Rubén Estrada
Adrián Tihuilit
Arturo Pérez Martínez
Rolando Crispín López
Romualdo Merino Ixango
Leslie Ann Pamela Montenegro del Real
Feliciano Ascencio Sierra
Cresenciano Everardo Lorenzo
Alexis Santos Castillo
Mario Vallejo García
Quintín Salgado Salgado
Santiago Israel Aguirre Arzate
Carlos Domínguez Rodríguez
Aarón Varela Martínez
Roberto Bernal Campos
Leobardo Vázquez Atzin
Janeth González López
Gustavo Sánchez López
Manuel Gaspar Rodríguez
Jesús Álvarez Chávez
Margarito Díaz Gonzalez
Noel Castillo Aguilar
Julian Carrillo Martínez
Azucani Díaz García
María Luisa Ortiz Arenas
Carlos Humberto Mendoza de los Santos
Ramón Hernández Nevárez
Anselmo Hernández Andujo
Francisco Chaparro Carrillo
Luis Pérez García
Mario Leonel Gómez Sánchez
Jesús Javier Ramos Arreola
José Nava Lorenzo
Miguel Santos Trinidad
Joaquín Díaz Morales
Jesus Alvarez Chavez
Carlos Mayorga Guerrero
Baltazar Andretti Menezes

PÉROU

Olivia Arévalo Lomas

VENEZUELA

Reyes Orlando Parra
Pedro Vielma
Ramón Rosario
Jesús León
Guillermo Toledo

RDC

Luc Nkulula
Masumbuko Birindwa

KENYA

Evans Njoroge

TANZANIA

Godfrey Luena

SOMALIE

Abdiweli Ahmed Mohamed

AFRIQUE DU SUD

Sandile Biyela

CAMBODGE

Teurn Soknai
Thul Khna

INDE

Sandeep Sharma
Poipynhun Majaw
Nanjibhai Sondarva
Shujaat Bukhari
Valmiki Yadav
Ashish Dahiya
Suresh Oraon
Jayant Kumar
Ajit Maneshwar Naik
Kedar Singh Jindan
Snowlin Vinista
P. Tamilarasan
N. Jayaraman
Gladston
Maniraj
B Sailu
Rajendra Prasad Singh
Manoj Tripathi
Amit Topno

MYANMAR

Saw O Moo

PAKISTAN

Charanjeet Singh
Safer Hussain

PHILIPPINES

Ronald Manlanat
Marcelina Dumaquit
Emelda Sangquina Allarcus
Yandong Menyo
Aniceto Lopez Jr
Linus Cubol
Esteban Empong Sr
Rommel Romon
Ricardo Pugong Mayumi
Mariam Uy Acob
Ricky Baguio Olado
Agudo Quillio
Mark Ventura
Beverly Geronimo
Jose Unahan
Lando Perdicos

James Flores
Ariel Maquiran
Garito Malibato
Nestor Sacote
Jerry Turga
Julius Barellano
Arnel Penaso
Carlito Sawad
Rolly Panebio
Gilbert Labial
Jean Labial
Jaime Delos Santos
Cesar Carreon
Victor Villafranca
Rene Laurencio
Morena Mendoza
Angelife Arsenal
Eglicerio Villegas
Paterno Baron
Rannel Bantigue
Dannyboy Bautista
Benjamin Ramos
Annaliza Dinopol Gallardo Capinpin

IRAN

Kavous Seyed Emami

IRAK

Suad al-Ali
Iqbal Muradi
Jabbar Mohammed Al-Karm

LIBYE

Musa Abdul Kareem

TPO

Razan Al-Najjar

OMAN

Hassan al-Basham

SIRIE

Niraz Saied
Raed Fares
Hamoud al-Juneid

UKRAINE

Mykola Bychko

Tendance générale

2018 A MARQUÉ LE 20^E ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS³, un évènement important qui reconnaît la légitimité des personnes et des groupes qui travaillent de manière non violente pour défendre les droits de leur communauté. Les défenseurs des droits humains (DDH) luttent depuis longtemps pour parvenir à des sociétés inclusives, équitables et durables et ils ont fait d'importants progrès en ce sens depuis 20 ans. Pourtant, comme nous le soulignons ci-dessous, beaucoup des réussites obtenues par les DDH au cours des 20 dernières années sont de plus en plus souvent remises en question par une tendance qui penche vers des politiques populistes fondées sur un nationalisme sectaire ou des politiques protectionnistes néo-libérales. Les élections qui se sont déroulées durant l'année ont souvent été une plateforme pour les voix et perspectives xénophobes, racistes et misogynes pour l'avenir de leur pays, tandis que dans certaines régions, elles ont été utilisées comme prétexte pour réprimer à outrance les DDH qui sont systématiquement réduits au silence.

L'architecture des institutions internationales de défense des droits humains a également été remise en question dans chaque région. En juin, les États-Unis se sont retirés du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. En septembre, le président du Guatemala, Jimmy Morales, a pris une mesure exceptionnelle et extrajudiciaire en refusant que le commissaire mandaté par l'ONU, Iván Velásquez, revienne dans le pays. M. Velásquez est commissaire de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), soutenue par l'ONU et établie fin 2006 pour enquêter sur la corruption et l'impunité dans le pays. Cela fait suite à l'annonce du Président Morales, le 31 août, qu'il ne renouvelerait pas le mandat de la Commission, malgré les demandes d'une campagne spécifique en faveur de la Commission et de son travail. En octobre, le ministre des Affaires étrangères a refusé de renouveler les visas de onze membres de la CICIG. Le 18 décembre, le gouvernement a ordonné à ses onze membres de quitter le pays. En mars, le président des Philippines a placé Victoria Tauli Corpuz, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, sur une soi-disant liste de "terroristes" après qu'elle a dénoncé la répression contre les paysans, les populations autochtones et les DDH. Les représailles en cas de coopération avec des mécanismes de l'ONU a continué dans la région MOAN (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Un présentateur de la télévision égyptienne allié au président Al-Sisi a appelé au meurtre du DDH Bahey el-Din Hassan à la télévision, après que sept organisations égyptiennes indépendantes, dont celle où travaille Bahey, ont envoyé une lettre au Secrétaire général de l'ONU à propos des élections présidentielles dans le pays. Pendant ce temps, la Russie a fait part de son intention de se retirer du Conseil de l'Europe, dont la *raison d'être* est la promotion des droits humains, suite à la suspension de son droit de vote à l'Assemblée parlementaire après son annexion de la Crimée.

Ces attaques contre l'infrastructure mondiale des droits humains ont été accentuées par des campagnes contre les DDH en personne et les organisations, dans plusieurs pays, par des acteurs étatiques ou non étatiques. Il y a des liens évidents entre les attaques diffamatoires sur internet et dans les médias pro-gouvernement et une escalade des agressions physiques contre les personnes et leur famille. De telles campagnes de diffamation ont un impact supplémentaire sur les femmes défenseuses des droits humains (FDDH) et les défenseurs des droits LGBTI+ ; cela affecte leur capacité à vivre et à travailler en toute sécurité dans leur communauté, ainsi que les vies de leur famille. En Tanzanie, les défenseurs des droits LGBTI+ ont été victimes d'intimidations et d'attaques contre leurs domiciles et leurs bureaux suite à une importante campagne ahurissante visant à les diaboliser. Le Commissaire régional de Dar es Salam a notamment appelé le public à "dénoncer le nom" de toute personne suspectée d'être homosexuelle.

Le risque d'agression physique était particulièrement haut pour les défenseurs du droit à la terre, de l'environnement et des droits des populations autochtones. Selon les données collectées par Front Line Defenders en 2018, ces DDH étaient trois fois plus susceptibles d'être agressés que des DDH travaillant dans d'autres secteurs. Les FDDH, en particulier celles dans les communautés rurales et autochtones, sont souvent en première ligne de ces mouvements et pourtant elles manquent de ressources, de contacts et de pouvoir pour limiter les attaques, qui bien souvent ne sont même pas signalées. Les attaques sont souvent précédées par d'intenses campagnes nationales dans lesquelles les défenseurs sont taxés d'être "contre le développement", "contre l'État", des "traîtres", "des terroristes" ou "des criminels".

Lorsque les DDH dénoncent la corruption, documentent et signalent des injustices, ou enquêtent sur la mauvaise conduite des entreprises, l'État répond de façon coordonnée, souvent en collusion avec les intérêts des entreprises. En 2018, les États étaient toujours ceux qui se rendaient le plus coupables d'atteintes contre les droits des DDH. Cette tendance se voit clairement par la fréquence à laquelle les défenseurs sont criminalisés à cause de leur travail pacifique ; en 2018, la criminalisation restait la violation la plus souvent signalée, et représentait 63 % des affaires dont Front Line Defenders a parlé.⁴ La criminalisation est souvent précédée ou suivie par des campagnes de diffamation sur internet ou dans les médias contrôlés par l'État. La peur que les autorités publiques ont des mobilisations organisées et basées sur les droits humains

DIX LOIS NOUVELLES POUR LIMITER LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

Bien qu'ils utilisent toute une batterie de lois déjà à leur disposition, les États persistent en adoptant de nouvelles législations pour restreindre encore plus la capacité des DDH et de la société civile à freiner le pouvoir. Ces lois adoptées ou amendées en 2018 incluent :

- En **Hongrie**, un ensemble de lois et d'amendements de la constitution nommés "Stop Soros", criminalise l'aide humanitaire aux migrants.
- Au **Bangladesh**, une loi sur la sécurité numérique prévoit une peine de dix ans de prison pour tout message posté qui "ruine l'harmonie communautaire ou crée de l'instabilité", et une peine de 14 ans pour utiliser les médias numériques afin "d'intimider le peuple et/ou porter préjudice à l'État".
- Au **Vietnam**, une loi sur internet donne à l'État l'autorité abusive d'intenter des poursuites contre tout discours en ligne ou toute information postée considérée comme offensante, diffamatoire ou menaçante à l'encontre de l'État, et elle requiert un stockage localisé de toutes les données utilisées par les entreprises qui fournissent des services en ligne aux citoyens vietnamiens.
- Une loi rétroactive dans la province de Xinjiang en **Chine**, légalise l'usage des camps de "rééducation" pour la minorité ouïghoure, notamment contre les personnes qui tentent de mener toute forme de travail en faveur des droits humains.
- En **Turquie**, un amendement de la loi sur les Associations requiert que toutes les associations enregistrent toutes les informations personnelles de leurs membres, y compris leur nom, numéro d'identification national, sexe, diplôme, métier, auprès du ministère de l'Intérieur.
- Une loi contre le terrorisme adoptée au **Nicaragua** en juillet élargit la définition du terrorisme pour inclure les personnes accusées de dégradation de biens ; la formulation vague de la loi a déjà entraîné l'arrestation de douzaines de manifestants qui ont été accusés de terrorisme et risquent jusqu'à 20 ans de prison. La loi pénalise aussi le "financement du terrorisme", une accusation utilisée en décembre pour fermer un certain nombre d'ONG de défense des droits humains vitales.
- En **Tanzanie**, la loi sur les communications électroniques et postales (contenu en ligne), restreint la liberté d'expression et inclut des dispositions formulées de façon vague et large qui prévoient une peine minimum de 12 ans de prison.
- Au **Brésil**, la loi 10431/2018, qui est sur le point d'être adoptée, prévoit le gel des avoirs des personnes, organisations ou entreprises accusées de terrorisme, son financement ou des actes en corrélation. La définition vague des "actes terroristes", ainsi que la possibilité du gel des avoirs avant qu'une décision judiciaire ne soit rendue, ouvre les portes à son usage contre les mouvements sociaux ; des ONG ont déjà fait l'objet d'enquêtes en vertu d'une loi sur les organisations criminelles.
- Une loi sur la régulation des médias en **Égypte** place toute personne ayant un compte sur un réseau social avec plus de 5000 followers sous la réglementation du gouvernement ; le Conseil de régulation peut bloquer ces comptes s'il estime qu'ils publient ou diffusent de fausses informations ou incitent à enfreindre la loi.
- La définition vague des dispositions d'un Nouveau Code pénal à **Oman** restreint la liberté d'association et d'expression, rendant illégales la création ou l'adhésion à une organisation "visant à combattre les principes politiques, économiques, sociaux ou sécuritaires de l'État", et elles prévoient jusqu'à dix ans de prison ; les personnes qui rejoignent un rassemblement public de plus de dix personnes qui cause "un trouble de la sécurité ou de l'ordre public" risquent également des peines de prison.

est accentuée par le fait que les charges les plus souvent portées contre les DDH sont relatives à l'ordre public et aux réunions ou rassemblements illégaux. Les gouvernements continuent de clamer que les DDH représentent une menace pour la sécurité de leur pays et les DDH sont toujours accusés en vertu de lois relatives à la sécurité nationale ou au terrorisme. Ces accusations sont passibles de peines extrêmement lourdes, comme on peut le voir dans le cas du DDH burundais Germain Rukuki, condamné à 32 ans de prison en avril pour avoir promu l'état de droit et l'abolition de la peine de mort.

La vague de meurtres de DDH a progressé rapidement en 2018, avec 321 assassinats signalés à Front Line Defenders dans 27 pays⁵, soit neuf défenseurs de plus tués par rapport à 2017. 77% des défenseurs tués défendaient le droit à la terre, les droits des populations autochtones et l'environnement, soit une hausse de 67% par rapport à 2017. La Colombie et le Mexique comptent à eux seuls 54% de ces assassinats. La réponse très modérée face à ces assassinats est d'autant plus préoccupante car le rôle que ces défenseurs jouent pour la protection de l'environnement n'est pas reconnu. Bien

que la majorité des assassinats recensés aient été perpétrés dans la région Amérique, certains signes montrent que les assassinats de défenseurs du droit à la terre, des droits des populations indigènes et de l'environnement sont extrêmement peu signalés en Afrique et dans certaines parties d'Asie.

Ceux qui tentent de défendre des modes de vie équitables et durables et les communautés rurales qui veulent gérer leurs propres écosystèmes s'opposent à la destruction et à la pollution des forêts, des terres et de l'eau à l'échelle locale. Dans de nombreux cas, les défenseurs locaux, dont beaucoup de femmes, font face à des menaces et des représailles de la part d'intérêts déterminés et puissants, en particulier les grandes corporations et les agents de l'État. En octobre, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié un rapport historique qui expose les menaces pour la planète avant 2040 si des changements drastiques n'ont pas lieu pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré par rapport au niveau pré-industriel.⁶ Le rapport affirme qu'il ne reste plus que 12 ans pour atteindre cet objectif sinon des centaines de millions de personnes risquent de subir des pénuries alimentaires, la sécheresse, la pauvreté et des températures extrêmes. L'impact du changement climatique affecte disproportionnellement les femmes, en particulier car le genre est souvent couplé à pauvreté, l'appartenance ethnique, la race et le lieu : par exemple, la responsabilité des femmes, en tant que personne principalement chargée des soins dans de nombreux pays, les expose à un plus grand danger en cas d'inondation ou de sécheresse.

Des changements fondamentaux et rapides de l'économie mondiale sont nécessaires pour contenir les dégâts déjà causés par le changement climatique ; pourtant, les défenseurs du droit à la terre, des droits des populations autochtones et de l'environnement n'ont jamais autant été en danger. Cela inclut les populations autochtones qui vivent de la terre, sur leurs propres territoires, depuis des générations sans avoir contribué au réchauffement climatique ; les défenseurs du droit à la terre qui cultivent de petites exploitations et qui résistent aux tentatives d'expulsions de leurs terres au profit de l'agriculture industrialisée ; ainsi que les défenseurs de l'environnement qui s'opposent aux projets miniers et d'infrastructure envahissants dans la forêt tropicale.⁷ L'absence de voix et de visibilité données aux FDDH dans ces luttes renforce les risques qu'elles encourent ; elles sont généralement évincées des postes de leadership et bien souvent, elles n'ont pas le droit de posséder légalement leurs propres terres. Cela signifie que les décisions concernant ce qu'il se passe sur ces terres ne sont pas prises par les personnes qui sont le plus impactées par le développement ou un usage irresponsable.

Les défenseurs du droit à la terre, de l'environnement et des droits des populations autochtones devraient être au centre des efforts mondiaux en faveur de la lutte contre le changement climatique, mais pour ce faire, il est essentiel de porter une plus grande attention à toutes les menaces et violences auxquelles ils font face ; ils doivent être considérés comme des alliés clés dans cette bataille et doivent bénéficier de la protection de l'État et de la communauté internationale. Les gouvernements, les entreprises et des institutions financières de développement doivent respecter leur droit de dire "non" et de choisir leur propre modèle de développement. Un simple haussement d'épaule collectif ne peut plus être la seule réponse aux assassinats, aux actes d'intimidation, au harcèlement et à l'exclusion systémique qu'ils subissent, et les explications partiales de ceux qui cherchent à exploiter leurs terres, forêts et sources d'eau pour en tirer profit ne peuvent plus ne pas être remises en question. À ce titre, l'Accord d'Escazu (voir ci-dessous) est une avancée positive et il est à espérer qu'il va établir un cadre qui sera reproduit à travers le monde.

Chaque région du monde a connu des protestations menées par des DDH en faveur des droits sociaux, économiques et culturels, et ces manifestations incitées par les difficultés économiques expriment l'insatisfaction du peuple à l'encontre des dirigeants. Une tendance, qui s'est répétée pays après pays après de grandes mobilisations initialement pacifiques, a montré que les organisateurs ou meneurs des manifestations ont été victimes de criminalisation, de campagnes de diffamation ou d'agressions physiques, et les manifestations ont pris une tournure violente après que les gouvernements ont employé la force de manière disproportionnée. Le Nicaragua en est l'exemple le plus tragique ; les manifestations initialement provoquées par des réformes de la sécurité sociale sont devenues l'un des plus grands mouvements de protestations de l'histoire du pays. Les autorités ont réprimé les manifestants avec une force brutale, faisant au moins 325 morts, parmi les manifestants et les forces de l'ordre, et blessant plus de 2000 personnes, et plus de 600 manifestants, étudiants et DDH ont été arrêtés. Près de 40 000 nicaraguayens ont fui vers le Costa Rica. La société civile a particulièrement été prise pour cible ; au moins neuf organisations de défense des droits humains et journaux indépendants les plus renommés ont vu leur licence annulée, et leurs locaux ont été perquisitionnés et occupés par la police.

Des mesures législatives sont souvent utilisées pour dissuader le peuple de descendre dans la rue, et ceux qui osent manifester courent le risque d'être arrêtés. Au vu de tout cela, en novembre, la décision de la Cour constitutionnelle Sud-Africaine, qui a confirmé un précédent verdict du tribunal du Cap jugeant que la loi sur les rassemblements était inconstitutionnelle, a été particulièrement bien accueillie.⁸ Une clause de la loi interdisait les manifestations de 15 personnes ou plus sans en avoir notifié les autorités au préalable, et elle permettait des sanctions pénales dans ce type d'affaires. Dans sa décision, en février, la Haute cour a jugé que les sanctions pénales étaient disproportionnées par rapport à l'infraction et elle soulignait l'importance du droit de rassemblement pour les communautés vulnérables ou marginalisées

et que donner “une voix aux sans voix” était un droit.⁹

Les FDDH étaient toujours remises en question et rendues invisibles dans leur rôle de leaders communautaires, de décisionnaires et d’actrices clés du mouvement de défense des droits humains, tant au sein-même du mouvement qu’à l’extérieur. Toutefois, la marginalisation ancienne des femmes et les structures patriarcales tenaces qui perpétuent cette tendance ont été remises en question par le mouvement #MeToo, qui a gagné du terrain en 2018, notamment en Asie, où il a commencé à avoir un certain impact en Chine et en Inde. En Chine, où des FDDH avaient été arrêtées en 2015 pour avoir fait la promotion de campagnes contre le harcèlement sexuel, les plus hautes instances législatives ont été contraintes d’inclure des mesures contre le harcèlement sexuel dans le projet de nouveau Code civil, en réponse aux “préoccupations sociales” principalement mises en avant par des militantes dans le pays.¹⁰ En octobre, une série d’allégations relatives aux mauvais comportements de plusieurs hommes célèbres en Inde est venue crever la bulle protectrice de la célébrité et du monde politique, qui jusqu’à présent garantissait que la plupart des accusations restent secrètes ou ignorées, et que les accusatrices soient souvent attaquées. Néanmoins, d’importants défis demeurent quant au traitement des FDDH dans ces deux pays. En Inde, des lois rétrogrades sur la diffamation sont actuellement employées pour réduire au silence et intimider les femmes militantes qui dénoncent leurs propres affaires ou parlent au nom d’autres femmes. Le niveau de sanction sociale et politique dont les hommes bénéficient crée un environnement fondamentalement hostile à la voix des femmes.

Les FDDH sont toujours prises pour cible pour leur activisme d’une manière dont les hommes ne le sont pas, ou peu. Cela inclut des campagnes de diffamation sexistes ; la remise en question de leur rôle d’épouses et de mères ainsi que de leur morale ; des agressions sexuelles et des viols, notamment dans les postes de police ; et des actes contre leurs enfants. En Arabie Saoudite, les femmes défenseuses des droits humains ont été victimes de harcèlement sexuel et de torture et détenues pour avoir milité en faveur de la campagne pour le droit de conduire. Les femmes encourent des risques sociétaux supplémentaires lorsqu’elles sortent de leurs rôles sociaux traditionnels, et ceux-ci ne sont souvent pas inclus dans les données relatives aux FDDH. Ces risques sont divers, et peuvent être illustrés par exemple par le meurtre de la défenseuse colombienne Doris Valenzuela en avril. Doris faisait partie d’une organisation qui œuvre pour la justice sociale et environnementale dans un pays où plus de deux femmes sont tuées chaque jour. À cause de son travail, deux de ses fils ont été tués par des bandes criminelles dont elle avait dénoncé les actions, et elle avait elle-même été contrainte de déménager temporairement six fois. Pour sa sécurité, l’Unité nationale de protection du ministère de l’Intérieur avait mis à sa disposition deux gardes du corps, un gilet pare-balle et une voiture blindée, mais elle avait finalement pris la décision de déménager en Espagne fin 2017, où elle avait demandé l’asile en raison des menaces auxquelles elle était continuellement exposée en Colombie. En avril, Doris a été assassinée par son mari dans la ville de Murcia.

Les attaques numériques contre les DDH étaient répandues et elles ont porté des coups à la sécurité numérique des DDH et des mouvements en général. Les attaques, le *trolling*, le piratage ou le blocage des comptes sur les réseaux sociaux ont été signalés dans toutes les régions, mais ces actes étaient plus particulièrement fréquents au Brésil, en Égypte, au Guatemala, au Honduras, en Irak, au Mexique, au Nicaragua et au Venezuela. De nombreux pays ont effectué une surveillance des téléphones et des e-mails, le plus souvent à l’encontre des groupes les plus sensibles aux risques, tels que les défenseurs LGBTI, les FDDH et les défenseurs de l’environnement. Un rapport publié en septembre par Citizen Lab a révélé l’utilisation de Pegasus, un logiciel espion pour les appareils mobiles, dans 45 pays.¹¹ Les menaces susmentionnées étaient souvent couplées à une censure et au blocage des sites web pour des raisons vagues relatives à la sécurité nationale. Cela s’est produit en Tanzanie, au Pakistan, en Russie, en Malaisie, au Nicaragua, en Turquie et dans plusieurs pays du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord. La Chine était toujours à la pointe de la surveillance numérique des citoyens ; en 2018, elle a étendu ses capacités de surveillance. Un logiciel de reconnaissance faciale est désormais capable d’identifier des personnes ciblées avec une précision très élevée, couplé à l’intégration d’une base de données de plus en plus complète sur les citoyens chinois.

Des attaques contre les défenseurs LGBTI et des discours haineux à leur propos ont enregistré dans chaque région du monde. Au Brésil, le président nouvellement élu Jair Bolsonaro a attaqué la communauté LGBTI+ pendant sa campagne, entraînant une hausse des agressions et des craintes quant à ce qui va suivre en 2019. À l’ONU, l’administration Trump a insisté pour que le langage sans stéréotype de sexe soit retiré des documents officiels relatifs aux droits humains, en remplaçant par exemple le mot “genre” par “femme”, afin qu’il n’y ait plus de référence aux personnes transgenres. Ailleurs, des groupes de militants d’extrême droite ont continué à perturber les marches des fiertés et à agresser les participants sous prétexte de “défendre les valeurs traditionnelles”. En novembre à Kiev, une petite marche en faveur des droits des personnes trans a été attaquée par des personnes munies de spray au poivre et de bombes fumigènes, pendant que la police n’a pratiquement rien fait pour stopper ou appréhender les agresseurs. Une nouvelle plus positive est arrivée d’Inde, où la Cour suprême a dépénalisé l’homosexualité suite à une campagne intense menée par les défenseurs des droits LGBTI+, tandis que le gouvernement métropolitain de Tokyo a pris une mesure importante en rendant illégale toute discrimination contre les personnes LGBTI+, avant d’accueillir les Jeux olympiques de 2020.¹² Cependant, les droits des

LES DDH: AGENTS DU CHANGEMENT SOCIAL

Malgré un environnement de plus en plus difficile pour défendre les droits humains en 2018, les DDH partout dans le monde ont rencontré d'importants succès, ce qui prouve leur impact:

- La démocratie a été restaurée aux **Maldives**, après un fort taux de participation aux élections qui a balayé un leader autoritaire qui avait fait taire et verrouiller les DDH. Bien que la plupart des DDH et des organisations aient conservé leur indépendance et n'étaient alignées sur aucun parti politique avant les élections, ils ont joué un rôle crucial en plaidant contre les abus de pouvoir et les vices de procédures, et en dénonçant les violations perpétrées contre les membres de l'opposition. Au moins sept ONG ont formé une coalition de la société civile pour faire avancer les questions de politique, faire des déclarations publiques et sensibiliser le public à la conduite des institutions publiques et aux abus de pouvoir des fonctionnaires.
- En octobre, la **Malaisie** a annoncé qu'elle allait abolir la peine de mort, après avoir instauré un moratoire sur les exécutions en juillet. La décision a été prise après un changement de gouvernement en mai et une longue campagne menée par les militants dans le pays.
- En avril, en **Arménie**, la pacifique "révolution de velours" a porté au pouvoir l'ancien journaliste et parlementaire Nikol Pachinian, qui a présenté des mesures contre la corruption soutenues par les DDH locaux. Les manifestations organisées par les DDH ont donné l'opportunité de mettre fin au régime kleptocratique de Serge Sarkissian.
- En Irlande, après des années de recommandations faites par plusieurs organismes de l'ONU chargés d'interpréter le droit international relatif à la question, et grâce aux campagnes intensives des FDDH irlandaises, le peuple a voté en masse pour accorder les droits reproductifs aux femmes.
- Les DDH ont joué un rôle vital dans la promotion de l'Accord d'Escazu, désormais signé par 24 pays d'**Amérique Latine et des Caraïbes**, et qui préconise une approche participative pour les projets environnementaux et l'atténuation des conflits ; Le traité est particulièrement important pour la protection des DDH, car il demande aux pays signataires d'adopter des mesures spéciales pour garantir un environnement sans menace ni restriction pour la sécurité des personnes et des organisations qui promeuvent et défendent l'environnement (article 9).
- En **République Démocratique du Congo** (RDC), la Coalition des femmes leaders pour l'environnement et le développement durable a réussi à ce que la province d'Équateur adopte un décret provincial protégeant le droit des femmes à jouir de la terre et de la forêt.
- Dans une affaire historique portée devant la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), la population autochtone Mau Ogiek au **Kenya**, a remporté une bataille longue de huit années, qui établit un précédent non seulement au Kenya, mais pour tous les peuples indigènes et les DDH en Afrique. Pour la première fois, la CADHP définit le terme "Population autochtone" et reconnaît les Mau Ogiek en tant que tel. En outre, la Cour reconnaît le rôle crucial que les peuples indigènes ont à jouer pour gérer les environnements locaux.
- En **Afrique du Sud**, la Haute cour du Gauteng du Nord a jugé que le département sud-africain des ressources minières ne pouvait pas accorder de licence à la compagnie minière australienne Mineral Commodities Ltd (MRC) sans avoir obtenu l'accord total, préalable et informé de la communauté Xolobeni sur la côte Sauvage, qui se bat depuis 15 ans contre la mine et qui a été la cible d'assassinats, d'agressions et de menaces à cause de son activisme. La cour a statué en faveur du droit de la communauté à dire non.
- Pour couronner la longue campagne et le plaidoyer conjoint de nombreux DDH tunisiens, y compris des défenseurs des minorités ethniques, le 9 octobre, le **Parlement tunisien** a adopté une loi organique sur l'élimination de toute forme de discrimination raciale ; il s'agit d'une loi sans précédent dans la région MOAN, où la plupart des juridictions n'offre pas de protection suffisante contre la discrimination raciale.

personnes LGBTI+ ont connu un revers à Taïwan, qui avait été acclamé l'an dernier pour avoir été le premier pays d'Asie à vouloir légaliser le mariage gay. Après une décision de la cour constitutionnelle en 2017, qui avait estimé que l'interdiction du mariage entre personnes de même sexe était incompatible avec la constitution, les électeurs du référendum ont rejeté une proposition visant à changer l'actuelle définition du mariage comme étant l'union entre un homme et une femme.

Suite au rassemblement de plus de 150 défenseurs des droits humains du monde entier en octobre 2018 à l'occasion du 20e anniversaire de la Déclaration de l'ONU sur les DDH, le Plan d'action du Sommet de Paris a été publié et reflète une vision de la façon de faire avancer la protection des DDH dans les années à venir.¹³ En mettant l'accent sur l'importance d'adopter une approche inter-sectionnelle pour la protection des DDH, le Plan d'action souligne la responsabilité des États, des entreprises, des institutions financières, des donateurs et des institutions intergouvernementales, pour contribuer à un environnement favorable à la défense des droits humains dans le monde. Afin de mettre un terme à l'affaiblissement des droits humains dans chaque région du monde, chacun de ces acteurs devra jouer son rôle et il appartient au mouvement de défense des droits humains de les tenir pour responsables.

COMMENT LES DDH SONT-ILS PRIS POUR CIBLE DANS LE MONDE

Les statistiques ci-dessous proviennent des affaires sur lesquelles Front Line Defenders a travaillé du 1er janvier au 18 décembre 2018, et sont basées sur 623 cas de violations signalés. Elles ne sont pas exhaustives et représentent seulement les violations signalées à Front Line Defenders, lorsque les DDH ont accepté que l'organisation plaide publiquement pour leur affaire. Cela n'inclut pas les cas où les DDH ont demandé que leur affaire ne soit pas rendue publique, ou lorsqu'un soutien autre que le plaidoyer public a été apporté aux défenseurs. De plus, les assassinats ont été retirés des chiffres ci-dessous. Consultez la page 1 pour plus d'informations sur les assassinats de DDH.

Violations signalées

Violations

*à l'exception des assassinats	Pourcentage
Détention/ arrestation	36%
Action en justice	27%
Menaces/ campagne de diffamation/ Agression verbale	13%
Agression physique/ agression physique	10%
Interrogatoire	3%
Raid/ intrusion	3%
Interdiction de voyager	2%
Disparition	2%
Torture/ Mauvais traitements	2%
Violence sexuelle	<1%

Le tableau ci-dessous montre la répartition des violations par genre, telles qu'elles ont été signalées à Front Line Defenders en 2018 pour un plaidoyer public. Les cas de violences sexuelles sont significativement sous-représentés

Violations signalées réparties par genre

Violations signalées par genre

*à l'exception des assassinats	Femmes DDH	Hommes DDH
Détention/arrestation	35%	35%
Action en justice.	22%	29%
Menaces/ campagne de diffamation/ Agression verbale.	15%	12%
Agression physique	8%	10%
Raid/ intrusion	4%	3%
Interdiction de voyager.	3%	2%
Interrogatoire	2%	3%
Disparition	4%	1%
Licenciement	<1%	-
Violence sexuelle	1%	-
Torture/ Mauvais traitements	<1%	3%
Surveillance	2%	<1%
Autre	5%	3%

Secteurs les plus risqués

Violations signalées Défenseurs du droit à la terre, des droits des
 *à l'exception des assassinats populations autochtones et de l'environnement Tous les DDH

Agression physique	27%	10%
Arrestation/ détention	27%	36%
Menaces/ intimidation/ campagne de diffamation/ harcèlement	22%	13%
Action en justice	12%	27%
Disparition	2%	2%
Enlèvement	8%	<1%
Interdiction de voyager	2%	2%

Sur les 321 assassinats de DDH signalés à Front Line Defenders en 2018, 77 % étaient dirigés contre des défenseurs du droit à la terre, de l'environnement et des droits des populations autochtones ; ces défenseurs risquent 3,5 fois plus d'être assassinés qu'un DDH qui travaille dans d'autres secteurs. De même, ils risquent plus d'être la cible d'agressions physiques et de campagnes de diffamation.

Violations plus souvent signalées ; répartition par région

Violation	Afrique	Amériques	Asie	MOAN	Europe/ Asie Centrale
Détention/arrestation	38%	20%	39%	44%	33%
Action en justice	29%	10%	35%	28%	26%
Menaces/ campagne de diffamation/ Agression verbale	11%	40%	5%	4%	2%
Agression physique	8%	15%	8%	5%	18%
Interrogatoire	4%	-	2%	3%	3%
Raid/ intrusion	4%	6%	4%	<1%	-
Interdiction de voyager	<1%	-	-	11%	2%

Au 18 décembre 2018, Front Line Defenders avait recensé 228 accusations criminelles contre 166 défenseurs des droits humains et deux organisations. En tout, les arrestations et/ou les actions en justice représentaient 63 % des atteintes contre les DDH dont Front Line Defenders a parlé du 1er janvier au 18 décembre 2018.

Dans les affaires où des défenseurs ont été accusés, la répartition des accusations est la suivante:

La loi en guise d'arme

Accusations	Pourcentage
Ordre public / réunion / rassemblement illégal	27%
Diffamation / insulte envers l'État / préjudice à l'unité nationale	17%
Diffusion de fausses informations / rumeurs / propagande	14%
Sécurité nationale / sécurité de l'État / sédition	17%
Autres accusations criminelles	11%
Terrorisme / appartenance ou soutien à une organisation terroriste	9%
Intrusion / vandalisme	3%
Évasion fiscale / fraude financière	2%
Cybercrimes	1%

Afrique

TANDIS QUE LES LEADERS POLITIQUES VIEILLISSANTS ET L'ÉLITE À TRAVERS L'AFRIQUE TENTENT DE S'ACCROCHER AU POUVOIR, de plus jeunes DDH sont les fers de lance de mouvements appelant à la responsabilité, à la démocratie, aux droits des étudiants et au droit à l'éducation ; par ailleurs, ils reprennent le flambeau des mouvements de défense des droits humains plus anciens et leur redonnent de l'énergie grâce à de nouvelles idées et approches, facilitées par les nouvelles technologies. Ces mouvements ne sont pas indemnes ; la réaction violente face à des mouvements dirigés par la jeunesse a été rapide et sévère dans de nombreux pays tels que la RDC, le Tchad, le Congo Brazzaville, l'Afrique du Sud et le Togo. Au Togo, les DDH ont eu du succès lorsqu'ils ont mobilisé l'électorat pour réclamer des réformes constitutionnelles, notamment grâce à une vaste campagne pour la restauration d'une limite de deux mandats présidentiels. Dans le même temps, les leaders de ces mouvements de la jeunesse ont été arrêtés et placés arbitrairement en détention. L'affaire emblématique de Foly Satchivi, leader et porte-parole du mouvement En aucun cas, a rassemblé les jeunes DDH du Togo ; depuis le début de sa courte carrière en faveur de l'amélioration des conditions pour les étudiants dans les universités, il est constamment la cible d'arrestations, de passages à tabac, de coups et même d'un incendie criminel. Malgré, ou peut-être à cause de la tendance des États à harceler les leaders de la jeunesse, les DDH persévèrent sans se décourager ; le harcèlement dont eux et leurs collègues font l'objet ne fait que renforcer leur conviction que travailler pour changer des structures de gouvernance désuètes et évincer les élus indifférents, apportera le changement positif qu'ils désirent.

Les tactiques d'arrestations arbitraires et de détention ne sont pas seulement réservées aux leaders des mouvements de la jeunesse ; c'est un outil utilisé à travers l'Afrique pour déstabiliser et troubler le travail des DDH et du mouvements de défense des droits humains en général. En RDC, alors que les élections attendues depuis longtemps se sont finalement déroulées en décembre, les DDH ont été arbitrairement arrêtés et détenus par le gouvernement, à travers tout le pays, dans le but d'entraver leurs appels en faveur d'institutions démocratiques, d'élections libres et équitables, et de la paix.

ÉTUDE DE CAS

LES DÉFENSEURS DES DROITS DES HABITANTS DES BIDONVILLES ATTAQUÉS EN AFRIQUE DU SUD

Abahlali baseMjondolo est un mouvement d'habitants des bidonvilles fort de 55 000 membres ; il s'agit du plus grand mouvement pour les pauvres et les personnes privées de leurs droits dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Selon le fondateur du mouvement, S'bu Zikode, l'État a toujours été hostile à Abahlali baseMjondolo car le mouvement reste indépendant de tout contrôle de l'État ou d'un parti. Il est fier de dire qu'avec Abahlali baseMjondolo, c'est la "première fois qu'on a organisé les désorganisés en Afrique du Sud". Les femmes représentent une importante partie de la base du mouvement, par le biais de la Women's League, ainsi qu'au sein du leadership. L'an dernier, les attaques et campagnes de diffamation contre le mouvement ont augmenté.

La croissance du mouvement a soulevé des défis sociaux et politiques bien plus larges que les questions sur lesquelles il travaille. Pour les habitants du bidonville, le droit à la terre est un point essentiel de leur lutte ; en Afrique du Sud, la question du droit à la terre tend à dénoncer la corruption et le travail d'Abahlali baseMjondolo a récemment permis de dénoncer les pratiques illégales et mauvaises de politiciens de haut rang. Par conséquent, en comptant plus de membres, plus de manifestations et plus de visibilité, les leaders du mouvement sont devenus les cibles pour les dignitaires du gouvernement, les cadres du parti au pouvoir et les forces de sécurité. Depuis fin 2017, trois membres d'Abahlali baseMjondolo ont été assassinés ; dans les trois cas, aucune enquête digne de ce nom n'a été ouverte pour identifier les coupables et juger les tueurs.

Outre les agressions physiques et les assassinats, la rhétorique du maire de Durban a renforcé le sentiment d'insécurité parmi les dirigeants d'Abahlali baseMjondolo. Alors que le mouvement persiste et s'étend, le maire a commencé à le dénoncer publiquement, l'accusant d'être financé par l'étranger dans le but de déstabiliser la démocratie durement gagnée en Afrique du Sud. Une conseillère du Comité exécutif de l'ANC a menacé S'bu Zikode personnellement en disant "nous allons nous occuper de lui", et a insisté sur le fait qu'il rend la ville de Durban "ingouvernable". La férocité de ces attaques augmente à l'approche des élections de 2019. En reconnaissant le pouvoir de l'électorat, et au vu du nombre de citoyens mobilisés autour d'Abahlali baseMjondolo, les élus ont progressivement intensifié leurs efforts pour discréditer et nuire au mouvement et à ses leaders dans le but de remporter des voix.

Toutefois, en RDC, le grand nombre de DDH qui défendent ces questions, couplé à l'énergie sans précédent de l'électorat, signifie que la lutte pour la démocratie ne ralentit pas. Cela est également vrai au Niger, où les DDH ont été ciblés pour s'être mobilisé contre la loi de finance 2018 adoptée en novembre. Les DDH affirment que la loi entrainera une hausse des taxes sur le logement et sur l'électricité, ce qui rajoutera un fardeau injuste aux plus pauvres ; en outre, ils affirment que ces taxes augmenteraient les revenus de l'État et le risque de corruption. Au moins dix DDH ont été arrêtés et placés en détention en 2018 pour avoir organisé des manifestations publiques pacifiques nommées "Journées d'action citoyenne". Plusieurs des DDH détenus ont été accusés en lien avec la manifestation et ont été condamnés à des peines de prison avec sursis.

Dans les pays où une législation restrictive contre le terrorisme est appliquée, les DDH sont harcelés et font l'objet d'accusations infondées. Au Tchad, le système judiciaire criminel est souvent utilisé pour étouffer le travail des DDH. En janvier, une manifestation a été organisée par huit ONG en réponse au coût de la vie élevé et aux mesures d'austérité mises en place par les autorités après la crise économique qui immobilise le pays depuis 2015. Après la manifestation, trois leaders d'ONG locales ont été arrêtés dans le but de paralyser leurs organisations. La même tactique a été observée au Cameroun, où la loi de 2014 anti-terrorisme est en vigueur ; les DDH ont été harcelés et ont fait l'objet de fausses accusations, de procédures judiciaires lentes ou qui sont retardées. Cette tendance s'est aggravée dans le cadre de la crise de la région anglophone dans le pays, qui s'est intensifiée après les élections présidentielles de 2018.

Les DDH qui travaillent sur diverses questions à travers le continent ont été la cible de tentatives d'assassinats et d'assassinats perpétrés par les forces de sécurité et des inconnus. Les meurtres de ces DDH ne sont pas des événements isolés ; ils font suite à de nombreuses atteintes de leurs droits, depuis de nombreuses années, notamment l'acharnement judiciaire, les menaces et les agressions physiques. Lorsque de telles violations se produisent, les DDH ne reçoivent pas la protection ni le soutien nécessaires de la part des autorités. En RDC, des DDH pro-démocratie ont été tués dans la période précédant les élections présidentielles de 2018. Luc Nkulula, l'un des leaders de l'organisation Lutte pour le Changement – LUCHA, est décédé à 32 ans dans des circonstances suspectes lorsque sa maison en bois a été incendiée à Goma, dans l'est de la RDC ; ses collègues pensent qu'il s'agit d'un incendie criminel. Rossy Tshimanga Mukendi, leader du Mouvement Collectif Citoyen 2016, une organisation qui a souvent collaboré avec LUCHA, a été abattu par la police de Kinshasa alors qu'il aidait un manifestant à entrer dans l'église catholique Saint Benoit pour trouver refuge et échapper aux tirs à balles réelles de la police contre une manifestation en faveur de la démocratie. Les FDDH en RDC ont également signalé une hausse du nombre de viols et de violences contre les femmes. En juillet, rien que pour la région du nord-Kivu, les cas de viols et de violences ont augmenté de plus de 60 %.¹⁴

UN RAPPORT DE FRONT LINE DEFENDERS CONSTATE UN AUTORITARISME RAMPANT EN ZAMBIE

Dans un rapport lancé en octobre 2018¹⁵ Front Line Defenders a enquêté sur la façon dont une série d'attaques progressives contre les DDH - intimidations, surveillance, acharnement judiciaire, menaces (y compris les menaces de mort), agressions physiques, restrictions et fermeture de la presse - au cours des deux dernières années sont les premiers signes d'un rétrécissement de l'espace de la société civile orchestré par l'élite politique et financière pour conserver le pouvoir. Bien que la Zambie ait longtemps été considérée comme un pays stable et démocratique dans une région globalement troublée, depuis près de deux ans les DDH sont la cible d'efforts sans précédent à leur encontre. Le rapport "Sur la pente glissante de l'autoritarisme : Impacts sur les défenseurs des droits humains et la société civile en Zambie", est basé sur une année de recherches et d'interviews menées dans tout le pays sur diverses questions relatives aux droits humains. L'État zambien est pratiquement pris en otage par deux forces symbiotiques : le Patriotic Front (PF) - le parti au pouvoir-, et les intérêts du monde des affaires, principalement liés au secteur de l'extraction et alimentés par les investissements chinois ; les institutions de l'État qui œuvraient généralement en faveur de l'état de droit et de pratiques démocratiques se sont retrouvées soit frappées d'incapacité soit au service de ces intérêts politiques et financiers.

En dépit de ces circonstances difficiles sur le terrain, le cadre juridique relatif à la protection des DDH en Afrique de l'Ouest a parfois été renforcé. En janvier 2018, le président de la République du Mali a promulgué une loi nationale sur la protection des DDH, après qu'elle a été adoptée par le parlement le 13 décembre 2017. Ce faisant, le Mali est devenu le troisième pays à renforcer son système judiciaire pour protéger les DDH, après la Côte d'Ivoire en juin 2014 et le Burkina Faso en juin 2017. À ce jour, la loi malienne est toujours en suspens car le gouvernement doit encore prendre un décret d'application et mettre en place un mécanisme de protection pour les DDH. Avec le Niger et la Sierra Leone, en septembre 2018, la Guinée a fait les premiers pas vers l'adoption d'une loi nationale sur la protection des DDH. À l'occasion d'un atelier de deux jours, les autorités et la société civile ont pu débattre et finaliser un projet de loi qui doit être adopté par le conseil des ministres avant d'être présenté au Parlement. En Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, les DDH ont indiqué que les lois ont

amélioré leurs conditions de travail car ils sont désormais reconnus et protégés juridiquement. Cependant, au Burkina Faso, il manque des dispositions spécifiques pour la protection des FDDH, et en Côte d'Ivoire, les DDH disent qu'ils ne jouissent pas d'une totale liberté de réunion. Après des années de répression, un changement politique en Éthiopie laisse espérer une plus grande participation de la société civile à la gouvernance du pays mais aussi plus d'espace pour les DDH.

Au Kenya, après avoir d'abord essuyé des revers, les défenseurs des droits des populations autochtones et de l'environnement ont fini par réussir à renforcer considérablement la protection de leur droit à la terre et leur reconnaissance en tant que peuples autochtones. Depuis décembre 2017, les DDH autochtones et les membres du peuple Sengwer sont régulièrement pris pour cible et attaqués par les forces du Kenyan Forest Services (KFS), en raison d'un conflit sur les pratiques de préservation et la propriété des terres dans la forêt d'Embobut ; lors d'une expulsion forcée le 16 janvier 2018, Robert Kiprotich, qui appartenait au peuple Sengwer, a été abattu et le leader communautaire David Kipkosgei Kiptilikes a été grièvement blessé par des agents des KFS. Après ces violences, le peuple Sengwer a décroché une victoire lorsque l'Union européenne (UE) a annoncé qu'elle allait suspendre les financements destinés au KFS et à son projet WaTER, un projet de préservation mis en place dans la forêt Embobut. L'UE cherche la bonne voie, en adoptant une approche qui prend en compte les droits humains du peuple Sengwer ; le projet est prolongé jusqu'en septembre 2019.

En 2018, les DDH en Tanzanie ont fait face à une campagne alarmante qui visait à saper les droits humains dans le pays, et ces restrictions étaient particulièrement sévères pour les DDH LGBTI+. Les actes homosexuels sont illégaux en Tanzanie et passible de 30 ans de prison depuis l'époque coloniale. Les DDH LGBTI+ font régulièrement face à des représailles pour leur travail, notamment à des arrestations et des attaques violentes à l'intérieur et à l'extérieur des prisons. En octobre 2018, le commissaire régional de Dar Es Salaam, Paul Makonda, a annoncé la création d'une force opérationnelle chargée d'identifier et d'arrêter les membres de la communauté LGBTI+ et les travailleurs du sexe. Bien que le gouvernement national ait désavoué la déclaration du commissaire, dans le secteur de la capitale, les DDH et leurs bureaux ont été pris pour cible avec une sévérité grandissante. Plusieurs agresseurs auraient scandé "voici un type de Makonda", ce qui signifierait une personne homosexuelle qui mériterait d'être arrêtée, tout en agressant physiquement ces personnes. Bien que les violences policières représentent toujours un risque important pour les DDH, tout comme les arrestations continues et les violences sexuelles en détention, les DDH ont indiqué que la déclaration du commissaire avait entraîné une nette augmentation des agressions violentes de la part de voisins, de la communauté et de civils inconnus sans lien apparent avec l'État. En Ouganda en janvier, huit individus ont fait irruption dans les bureaux d'Human Rights Awareness and Promotion Forum et ont attaqué deux gardiens avec des machettes ; les deux hommes ont dû être hospitalisés dans un état critique. L'organisation promeut les droits des groupes marginalisés et travaillent sur l'accès durable à la justice en Ouganda, en particulier pour les minorités sexuelles, les femmes et les hommes pauvres, les enfants atteints du VIH/sida et les plus âgés. Cette attaque est la dernière d'une série d'actes violents contre l'organisation et son personnel.

LES DANGERS DE DÉFENDRE LA TERRE EN AFRIQUE

Les DDH qui travaillent sur les questions relatives au droit à la terre en Afrique sont la cible de menaces, d'attaques et d'acharnement judiciaire car leur travail est souvent considéré comme opposé au "développement", au "progrès" ou à l'investissement. Les gouvernements et entreprises privées accaparant les terres pour les affaires ou l'agriculture, les DDH qui défendent les populations autochtones, les forêts ou les communautés locales se retrouvent souvent ciblés par des campagnes pluridimensionnelles visant à les discréditer et à les attaquer.

En 2018 Godfrey Luena a été assassiné par des inconnus devant chez lui dans la campagne tanzanienne. Godfrey a été pris pour cible tout au long de sa vie ; il a été arrêté, intimidé et victime d'acharnement judiciaire à cause de son travail contre l'accaparement illégal des terres dans sa communauté. Au Cameroun, Musa Usman Ndamba fait face à une affaire scandaleuse, qui a été ajournée pour la 60e fois en 2018 ; il a été condamné à payer une amende pour "diffamation" contre un riche propriétaire terrien. La peine est liée au travail de Musa Usman Ndamba en faveur du droit à la terre des populations autochtones Mbororo. Plus généralement, ces deux affaires illustrent la hausse des atteintes contre le droit à la terre des populations autochtones et des communautés locales dans toute l'Afrique, que cela soit dans les zones urbaines des plus grandes villes d'Afrique du Sud aux forêts rurales du Kenya.

Malgré les efforts visant à faire taire ces DDH, en 2018, les DDH qui défendent le droit à la terre ont obtenu quelques succès, des succès qui pourraient prendre de l'ampleur et servir de modèles à d'autres communautés et pays à travers le continent. En RDC, les FDDH ont remporté une rude victoire lorsque le gouvernement de la province d'Équateur a adopté le tout premier décret provincial de RDC pour protéger le droit des femmes à jouir de la terre et des forêts. C'est une victoire pour les FDDH congolaises qui luttent pour renforcer le droit des femmes à posséder des terres et à hériter. Avec l'avènement de ce décret, les femmes pourront désormais posséder des terres dans la province d'Équateur, et il servira de modèle aux autres provinces de RDC. Par ailleurs, ce décret provincial a le potentiel de cautionner et protéger les DDH qui défendent le droit à la terre en RDC, car ils s'opposent souvent aux grandes entreprises et aux dignitaires puissants dans le but de protéger le droit des communautés locales et des peuples autochtones à jouir de la terre et des forêts.

Amériques

PLUSIEURS ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES IMPORTANTES ONT EU LIEU SUR LE CONTINENT AMÉRICAIN EN 2018: au Brésil, en Colombie, au Mexique et au Venezuela ; elles sont le signe d'un changement politique qui impactera très probablement les DDH au-delà du pays où les élections ont eu lieu. En 2019, des élections se tiendront au Salvador, au Guatemala, en Bolivie, en Argentine et en Uruguay.

L'année a également été marquée par d'importantes mobilisations sociales, en réponse aux crises institutionnelles et judiciaires, au Nicaragua, au Venezuela, au Guatemala, au Chili, en Argentine et au Brésil. Les mouvements étudiants ont représenté une force importante dans la région et ont donc été particulièrement pris pour cible au Chili, en Colombie et au Nicaragua. Bien que la plupart des méthodes employées pour réduire les DDH au silence, pour les discréditer et les intimider ne soient pas nouvelles, elles sont devenues plus courantes au cours des dernières années et se sont propagées à plus de pays. Les critiques et la stigmatisation des défenseurs, à cause de leur travail, sont devenues acceptables et répandues dans une large section de la société, et les attaques touchent désormais ceux qui aident ou soutiennent les DDH sans prendre part activement à leurs activités. Cela inclut des repréailles contre les médecins qui soignent les manifestants ou les enseignants qui soutiennent les mobilisations étudiantes. Au Nicaragua, plus d'une centaine de médecins et d'infirmières ont été renvoyés du secteur public pour avoir soigné des manifestants.

Les pays de la région ont continué à rejeter les critiques exprimées par leurs citoyens et, dans ce contexte, quiconque se dresse pour défendre les droits humains était généralement considéré comme un "ennemi de l'État", et la défense des droits humains était de plus en plus souvent présentée comme une forme d'opposition aux droits d'autres segments de la population. L'une des manières de nier et rejeter les revendications de ces mouvements était de minimiser les droits qu'ils défendaient. Cela a particulièrement été vrai pour les défenseurs des droits sexuels et reproductifs et des droits des personnes LGBTI+, et l'une des méthodes privilégiées était de faire circuler des informations fausses et diffamatoires, par exemple en associant le féminisme à la pédophilie et/ou à la haine des hommes. Le 23 novembre, la vice-présidente du Nicaragua, Rosario Murillo, a fait un discours dans lequel elle accusait les femmes féministes d'être responsables des crimes commis au Nicaragua pendant les affrontements meurtriers. Elle a réclamé des peines pour leurs actions "égoïstes, vaniteuses et aveuglément intéressées". Les initiatives législatives, les discours des politiciens de haut rang et les médias publics ou privés étaient parmi les plateformes utilisées pour communiquer ces messages de haine et d'intolérance à l'encontre des voix dissidentes. Les groupes formés sur WhatsApp sont devenus des outils particulièrement puissants pour diffuser les messages de haine et les fausses informations. Ces diatribes ont contribué à la normalisation des attaques contre les DDH et contre toute personne faisant la promotion des droits, en particulier ceux des minorités et des groupes marginalisés.

Le nombre croissant de menaces de mort et de menaces d'emprisonnement ont contraint de nombreux DDH à fuir leurs domiciles et leurs communautés, le Nicaragua, la Colombie et le Brésil illustrant plus particulièrement cette tendance. Les assassinats de défenseurs des droits humains étaient toujours la tendance la plus inquiétante dans la région. Front Line Defenders a rapporté des assassinats perpétrés en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Pérou et au Venezuela. Dans de nombreux pays de la région, non seulement le nombre d'assassinats a continué de grimper de façon très préoccupante, mais l'on a pu constater aussi que plusieurs défenseurs des mêmes organisations étaient ciblés, notamment en Colombie et au Guatemala. Au Guatemala, 26 DDH ont été assassinés en 2018. Entre le 9 mai et le 4 juin, sept DDH autochtones ont été assassinés, dont cinq étaient membres du CODECA, une organisation de défense des droits des populations des zones rurales. Quelques jours avant ce meurtre, le 2 mai, le président guatémalteque Jimmy Morales avait taxé le CODECA d'organisation criminelle lors d'un rassemblement public. La Colombie connaît une augmentation de la violence contre les DDH depuis la signature de l'Accord de paix avec les FARC-EP. Depuis deux ans, l'État n'a pas mis en application la plupart de ses obligations, telles que la création d'une présence intégrée dans les régions rurales et la mise en œuvre de programmes de restitution des terres et de substitution des récoltes. Cela a conduit à plusieurs groupes armés illégaux à se battre pour le contrôle des zones précédemment occupées par les FARC-EP ainsi que le renforcement des économies illicites dans des zones. Le 29 novembre, le leader campesino Jose Antonio Navas a été assassiné à Catatumbo. Il s'agit du cinquième membre de l'ASCAMCAT (Association paysanne de Catatumbo) à être assassiné en 2018, dans le cadre d'une campagne qui accusait les membres de l'organisation d'appartenir à la guérilla.

Le conflit entre l'exploitation des ressources naturelles, notamment l'accaparement de terres appartenant aux communautés autochtones ou descendantes d'Africains pour des profits privés, et les efforts des DDH du droit à la terre, de l'environnement et de leurs communautés - et pour garantir l'application des consultations légalement requises - a entraîné des tentatives systématiques visant à faire taire les DDH par le gouvernement et les entreprises. Les DDH qui

défendent les droits de leurs communautés travaillent déjà dans les secteurs les plus dangereux. Des menaces, attaques et actes d'intimidation ont été signalés à Front Line Defenders en Bolivie, au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Guatemala, au Mexique, au Pérou, au Salvador et au Venezuela. Depuis plusieurs années, une tactique fréquente consiste à tenter des poursuites infondées contre les DDH et les supporters. Au Pérou, le DDH autochtone Cesar Estrada fait l'objet de poursuites injustes depuis cinq ans, qui l'ont contraint à se cacher à plusieurs reprises. Cela nuit à sa capacité à recevoir un traitement médical (nécessaire depuis plusieurs agressions physiques liées à son travail en faveur des droits humains), à conserver un emploi permanent ou à obtenir du soutien et à passer du temps avec sa femme et son nouveau-né. Cela a également coûté au défenseur, à sa famille et à ceux qui le soutiennent beaucoup d'argent dépensé en frais de justice. L'augmentation du nombre d'affaires où les défenseurs sont détenus au secret ou dans des conditions en dessous des normes standards relatives au traitement des prisonniers est particulièrement inquiétante, comme l'illustre l'affaire de la FDDH et avocate de 24 ans Geraldine Chacon au Venezuela. Elle est détenue au secret depuis au moins trois mois, après que le gouvernement l'a accusée d'avoir des liens avec des groupes qui ont organisé les manifestations violentes.

Le recul des droits humains a entraîné des manifestations et une mobilisation sociale dans la région, qui ont souvent été accueillies par un usage excessif de la force par les forces de sécurité, et assorties de poursuites contre les organisateurs. Cela a eu des conséquences tragiques au Nicaragua, tandis qu'au Chili, les manifestations en faveur de réformes de la sécurité ou des droits du peuple Mapuche, ont été la cible de violences policières. En Colombie, la police a empêché près de 400 personnes des communautés affectées par le projet hydroélectrique Hidroituango de manifester contre l'impact négatif du barrage. De même, en septembre, les forces de sécurité costaricaines sont entrées sur le campus de l'université du Costa Rica et ont agressé des étudiants qui participaient à une manifestation réclamant des réformes fiscales ; quatre étudiants ont été arrêtés et un journaliste a été blessé. De nombreux étudiants DDH aux États-Unis ont signalé avoir été menacés, intimidés et punis pour avoir exercé leur liberté d'expression, de rassemblement et d'association pendant une marche nationale contre les violences liées aux armes le 14 mars.

Aux États-Unis, le lien entre l'accès facile aux armes, la rhétorique politique incendiaire et la propagation rapide des mensonges par le biais des réseaux sociaux et de la presse engagée à promouvoir des opinions et non des faits a entraîné des fusillades de masse et d'autres violences, notamment des actes perpétrés par des personnes racistes et néo-fascistes. Une attaque contre une synagogue à Pittsburg aurait été perpétrée par un tireur anti-migrants influencé par des rumeurs propagées sur les réseaux sociaux, tandis que des nationalistes blancs ont perpétré des violences contre des militants contre la haine, dans plusieurs endroits du pays.

ÉTUDES DE CAS

LA CRIMINALISATION DE LA FDDH AUTOCHTONE DOMINGA GONZALEZ AU MEXIQUE

Dominga González Martínez, 61 ans, est une FDDH autochtone qui travaille depuis de nombreuses années pour défendre le droit à l'eau de sa communauté. Après 10 ans de détention préventive, le 27 novembre 2017, elle a été condamnée à 50 ans de prison, avec cinq autres DDH de sa communauté. Rómulo Arias Mireles, Teófilo Pérez González, Pedro Sánchez Berriozaba, Lorenzo Sánchez Berriozabal et Marco Antonio Pérez González. Comme pour beaucoup de DDH toujours emprisonnés en représailles de leur travail pour le droit à la terre, à l'eau et les droits des populations autochtones, Dominga a dû attendre dix ans pour qu'un juge local rende un verdict dans son affaire. Le cas de Dominga met en lumière le racisme structurel au sein du système judiciaire.

Organisés en comités locaux¹⁶, les six défenseurs faisaient campagne contre la privatisation de l'approvisionnement en eau provenant d'une rivière. Depuis 1980, lorsque les autorités ont donné la concession de la rivière à la municipalité de Villa Guerrero, il y a des pénuries d'eau dans la région, en raison du détournement de l'eau par des producteurs de fleurs. Dominga González et ses cinq co-accusés ont été accusés d'avoir tué un habitant de Villa Guerrero, une accusation qu'ils démentent formellement. Depuis le début, l'enquête est marquée par des incohérences. Le procès repose sur des preuves apportées par des "témoins" qui n'étaient pas présents au moment de l'incident, et sur l'acceptation de preuves à la fois contradictoires et peu plausibles.

La criminalisation des DDH et les violations de leurs droits à bénéficier des procédures requises est une stratégie fréquemment utilisée par les précédents gouvernements mexicains dans le but de dissuader et de punir les DDH qui travaillent au niveau communautaire.¹⁷ Dans de nombreux cas, ils sont accusés d'avoir participé à des meurtres ou des enlèvements. Le changement de gouvernement en 2018 offre au Mexique l'opportunité de mettre un terme à la discrimination systématique à laquelle de nombreux DDH doivent faire face dans le pays, et d'envisager de libérer dès que possible un grand nombre de DDH qui croupissent derrière les barreaux pour leurs activités pacifiques.

Alors même que l'expansion de la définition du terrorisme permettra aux autorités nicaraguayennes de poursuivre les DDH plus facilement, en décembre, le gouvernement a annulé l'enregistrement juridique de neuf ONG : CINCO, CENIDH, HADEMOS, PoPol Nah, IEEPP, IPADE, CISAS, Fundacion del Rio et l'Instituto de Liderazgo Las Segovias. Tous ces groupes de défense des droits humains promouvaient les droits humains de tous les Nicaraguayens depuis des décennies. Dans le même temps, le congrès mexicain est sur le point d'approuver une réforme constitutionnelle pour étendre l'usage de la détention préventive automatique, une disposition qui est très souvent abusivement employée dans les affaires judiciaires contre les DDH.

Le Brésil est l'exemple le plus clair de la régression des droits humains, la priorité du public étant désormais centrée sur la sécurité et les discours haineux à l'encontre des DDH. Les principales réussites obtenues dans le domaine des droits humains au cours des vingt dernières années risquent d'être remises en question par des politiciens conservateurs d'extrême droite. Malgré une forte opposition de la société civile, en février, le gouvernement fédéral a décrété l'intervention militaire dans la sécurité publique dans l'État de Rio de Janeiro. Moins d'un mois plus tard, la FDDH et membre du conseil municipal de la ville, Marielle Franco, a été tuée. En tant que conseillère noire, lesbienne et mère, Marielle Franco dénonçait sans relâche les brutalités policières contre la population noire au Brésil. Elle s'opposait aussi fermement à l'autorisation de l'intervention militaire à Rio. Son meurtre, dont l'enquête n'a toujours pas donné de résultat, a choqué la société civile et est l'exemple le plus médiatisé de la façon dont les DDH sont réduits au silence dans le pays.

Les élections au Brésil ont mis en lumière la polarisation profonde et dangereuse du pays, et ont confirmé la tendance conservatrice dans la région, qui représente une menace pour les droits humains et la liberté d'expression. Les élections montrent l'influence émergente des évangélistes dans les politiques nationales dans la région, et la pression croissante qu'ils exercent dans le débat politique autour des questions liées à l'éducation, à la famille, au genre et à la sexualité, entre autres. Partisan affirmé de l'ancienne dictature militaire avec un discours marqué par la désinformation et un style autoritaire, le président-élu Jair Bolsonaro a fait part de son intention de dévaster la protection des droits des minorités, tout en menaçant de "mettre fin à l'activisme" au Brésil.¹⁸ Il a promis de légitimer les agressions qui affectent déjà notamment les populations autochtones, les *quilombolas* (afro-brésiliens), les femmes, les travailleurs ruraux et la communauté LGBTI+. Soutenu par les grands propriétaires terriens, Bolsonaro a aussi fait part de son intention d'aggraver la déforestation en Amazonie, une ressource vitale pour limiter le changement climatique - les quatre propositions faites par le rapport du GIEC en octobre pour limiter la hausse des températures à 1,5 degrés, spécifient que la reforestation est essentielle. Si la déforestation de l'Amazonie se poursuit, il y a un plus grand risque de violences à l'encontre des défenseurs de l'environnement, de la terre et des populations autochtones, car ils résisteront à ces attaques.

Contrairement à ses voisins des États-Unis et au Brésil, le Mexique a une opportunité de développer les droits humains dans la région depuis l'élection d'un président qui a promis des progrès en ce qui concerne la justice transitionnelle et les politiques relatives à l'égalité des genres. Cependant, les défenseurs ont fait part de leurs inquiétudes concernant les annonces faites à propos de l'utilisation de l'armée dans la vie publique. Malgré la décision de la cour suprême d'abroger la loi sur la sécurité intérieure en novembre 2018, qui approuvait le rôle de l'armée dans le maintien de l'ordre, des remarques faites par le nouveau gouvernement laissent penser que les forces armées continueront à participer à la sécurité publique, une stratégie qui s'est pourtant avérée inefficace et préjudiciable.

Malgré l'existence de programmes ou de mécanismes de protection dans de nombreux pays de la région, ces derniers ne sont pas parvenus à changer l'environnement dans lequel les DDH opèrent, ni à protéger les DDH les plus en danger. L'impunité reste la règle, non seulement lors d'assassinats, mais aussi en cas de menaces de mort et d'autres attaques, qui ne font généralement pas l'objet d'enquêtes. Lorsque des enquêtes sont ouvertes, elles tendent à se concentrer seulement sur les personnes qui ont agi, tandis que les commanditaires de ces agressions sont rarement officiellement accusés. Le 30 novembre, la Cour d'assise nationale du Honduras a inculpé sept hommes pour l'assassinat de la FDDH Berta Cáceres. La cour a reconnu que les hommes avaient été engagés par des dirigeants de DESA, une entreprise chargée de la construction d'un barrage sur un territoire indigène, pour commettre l'assassinat le 3 mars 2016. Les procédures pénales contre les accusés sont entachées d'irrégularités, notamment par la décision de la cour d'exclure les avocats de la famille de Berta de l'affaire, laissant la représentation de la victime et de sa famille au parquet, contre lequel la famille de la FDDH avait déjà porté plainte pour avoir négligé ses droits. Malgré le verdict de la cour, il y a un vrai risque que toutes les personnes impliquées dans la planification de cet assassinat ne soient pas jugées.

LES FEMMES À LA TÊTE DE LA RIPOSTE SUR LE CONTINENT AMÉRICAIN

De la défense du territoire en Équateur, à la promotion des droits sexuels et reproductifs au Salvador, dans toute la région, les femmes sont non seulement en première ligne de la défense des droits humains, mais elles ont aussi prouvé qu'elles sont une force puissante pour mobiliser la population et exprimer les revendications politiques et sociales. Bien que les droits humains soient de moins en moins prioritaires et malgré une consolidation des attaques et du discours haineux dans les plus hautes sphères des gouvernements et de la société, le mouvement des femmes a pris de l'ampleur en termes de pouvoir et d'efficacité à travers tout le continent. Les FDDH sont en tête des manifestations au Nicaragua et pour réclamer des changements politiques dans le pays. Les étudiantes au Chili font avancer une nouvelle vague de féminisme, lancée après des allégations de mauvaises conduites sexuelles et d'abus perpétrés par des universitaires à l'encontre d'étudiantes. En quelques semaines, les facultés de 15 universités ont été paralysées ou prises par des étudiantes qui appelaient à une éducation non sexiste.

En Argentine, les écharpes vertes de la Campagne nationale pour le droit à un avortement légal, sûr et libre, sont devenues le symbole du changement lorsque le mouvement a poussé pour que les droits sexuels et reproductifs des femmes soient inscrits à l'ordre du jour national. Au Brésil, les manifestations #EleNao (#PasLui) pendant la période électorale ont été l'une des plus grandes mobilisations des femmes de l'histoire du pays et ont réussi à rassembler la plupart des groupes qui étaient contre le programme anti-droits représenté par Bolsonaro.

Ces femmes sont un exemple et une source d'inspiration dans toute la région ; elles représentent également un grand foyer de résistance dans un environnement de plus en plus restrictif. Elles montrent que protéger les défenseuses est un impératif pour la protection de tous les droits humains dans la région.

Asie

À LA VEILLE DES ÉLECTIONS NATIONALES QUI ONT EU LIEU EN 2018, de nombreux gouvernements de la région ont mené ou intensifié la répression dans le but de réduire au silence les DDH critiques à l'encontre des politiques et des mauvaises actions gouvernementales. Bien qu'il s'agisse d'une stratégie visant à remporter les élections, il est clair que les dirigeants de la région ne se contentent plus de simplement remporter la majorité des votes, mais ils cherchent de plus en plus à jouir d'un pouvoir incontrôlé leur permettant de limiter toute forme d'opposition à l'intérieur ou à l'extérieur du parlement, et ils s'en prennent à la société civile.

Des élections ont eu lieu au Cambodge, en Malaisie, en Corée du Sud, en Mongolie, aux Maldives, au Pakistan et au Bangladesh, et en 2019, des élections se tiendront en Inde, en Thaïlande, en Indonésie et aux Philippines. En Thaïlande, le gouvernement militaire a continué à reporter la date des élections tout au long de 2018, et a poursuivi un grand nombre de DDH qui réclamaient que ces élections aient lieu.

Au Cambodge, avant les élections générales de 2018, une répression sans précédent a été menée contre les dissidents, ce qui a considérablement réduit l'espace pour les DDH ; les défenseurs Pa Nguon Teang, Venerable But Buntenh et Moeun Tola ont été la cible de fausses accusations, tandis que les militants de Mère Nature Cambodge, Hun Vannak et Doem Kundy, et les ex-journalistes de Radio Free Asia (RFA), Yeang Sothearin et Uon Chhin, ont tous été arrêtés. Ces incidents ont tous eu lieu durant la première moitié de 2018, dans le but précis d'intimider ceux qui critiquent le gouvernement. Après avoir obtenu une victoire écrasante, le gouvernement a adopté une approche plus douce dans le but d'atténuer les critiques internationales, en libérant la défenseuse renommée Tep Vanny en août, et en abandonnant les accusations contre Moeun Tola en juillet, confirmant que les actions intentées contre eux avaient des motifs politiques.

Des répressions pré-électorales ont aussi eu lieu au Bangladesh et aux Maldives. Dans ce dernier pays, les DDH ont joué un rôle important pour mettre en lumière les exactions perpétrées par l'ex-gouvernement et ont ainsi contribué au retour à un régime démocratique dans le pays. À cause de leur lutte, les DDH ont été la cible de menaces, de surveillance et de représailles violentes et les effets de celles-ci ont continué à se faire sentir après les élections. À ce jour, personne n'a été tenu pour responsable des crimes passés, tels que les assassinats et les disparitions forcées de DDH, et le ministère des Affaires islamiques, qui use de son autorité pour réprimer les DDH, en particulier les FDDH, a toujours les pleins pouvoirs.

Au Sri Lanka, les actions du président Sirisena pour renvoyer le premier ministre, nommé par l'ancien président Rajapaksa à sa place, et pour tenter de dissoudre le parlement, ont entraîné une instabilité politique. Bien que la crise semble avoir pris fin avec la réintégration du premier Ministre Wickremesinghe, suite à trois décisions clés de la plus haute cour du pays, l'incertitude de cette crise politique de deux mois a fait payer un prix élevé aux DDH du pays. Une présence militaire renforcée, des tentatives flagrantes pour atténuer la responsabilité de l'armée dans des affaires emblématiques, des campagnes de diffamation contre les ONG, les avocats et les défenseurs des droits humains taxés d'être hostiles à l'État et d'être des agents de l'étranger, et une rhétorique raciale clairement polarisée propagée à des fins politiques ont laissé de nombreux activistes, en particulier dans les anciennes zones de guerre dans les provinces du nord et de l'est, avec la peur de nouvelles restrictions et un retour à une ère de surveillance renforcée, d'impunité et de propagande nationaliste dangereuse. Les arrestations menées en vertu de la loi rétrograde sur la prévention du terrorisme pendant la période d'incertitude, ainsi que les surveillances et les perturbations de réunions publiques organisées par les groupes de défense des droits humains ont eu lieu moins d'un mois après le début de la crise. Les femmes, dans le nord et dans l'est, ont continué à appeler à la vérité et à la réconciliation pour les anciens combattants, les disparus de force et les survivants de tortures et de violences sexuelles, mais le gouvernement sri lankais n'a montré aucun signe de progrès. Les FDDH sont également en première ligne des campagnes pour la justice économique et des mouvements pour l'égalité, notamment via des réformes constitutionnelles et des amendements de la législation.

L'acharnement judiciaire et les arrestations arbitraires de DDH sont toujours les tactiques les plus fréquemment employées pour les réduire au silence dans toute la région. Aux Philippines, entre octobre et novembre, beaucoup de DDH ont été arrêtés après que l'armée a publié une liste d'institutions soi-disant liées à un complot visant à évincer le président Duterte début octobre ; ces allégations étaient clairement fabriquées de toutes pièces. L'environnement est particulièrement dangereux pour les femmes dans le pays. Le président Duterte est ouvertement misogyne et sexiste, incitant même à la violence contre les femmes. Dans un discours aux anciens rebelles à propos des femmes, M. Duterte a déclaré : "Nous n'allons pas vous tuer... nous allons juste vous tirer dans le vagin".¹⁹ En Birmanie, les journalistes Wa Lone et Kyaw Soe Oo ont été arrêtés en décembre 2017 alors qu'ils enquêtaient sur le massacre de 10 hommes Rohingyas dans l'État de Rakhine, le 2 septembre 2017. Leur article a été publié par Reuters en février 2018 et les journalistes ont ensuite été

condamnés à sept ans de prison pour avoir violé la loi sur les secrets officiels en septembre 2018.

Les autorités chinoises ont continué très gravement à bafouer les procédures judiciaires ouvertes à l'encontre des DDH. Les reporters Huang Qi, Liu Feiyue et Qin Yongmin ; les défenseurs des droits des prisonniers Li Xiaoling et Zhen "Guests" Jianghua, et d'autres, sont toujours sous le coup de détentions prolongées. Les contacts avec leurs avocats sont sévèrement limités et ils font l'objet de procédures judiciaires opaques et souvent retardées. Huang Qi et Li Xiaoling ont signalé des abus et des mauvais traitements en détention. La Chine et le Vietnam continuent à prononcer des peines de prison extrêmement longues contre des militants pacifiques, notamment ceux qui promeuvent le changement démocratique ; en juillet 2018, Qin Yongmin a été condamné à 13 ans de prison pour "subversion du pouvoir de l'État" en Chine ; en juillet toujours, Le Dinh Luong a été condamné à 20 ans de prison au Vietnam pour "activités visant à renverser l'administration populaire".

ÉTUDES DE CAS

LA POLICE INDIENNE TAXE LES DDH DE "NAXALITES URBAINS" POUR JUSTIFIER LEURS ARRESTATIONS

En juin et août 2018, la police indienne a arrêté 10 éminents DDH en vertu de la loi rétrograde sur la prévention des activités illégales (UAPA) lors d'une série de raids et d'arrestations coordonnés à travers le pays. Plusieurs autres militants ont vu leurs bureaux et domiciles perquisitionnés et leurs documents, ordinateurs et matériel saisis lors d'opérations simultanées. Le 6 juin, la police a arrêté les DDH Sudhir Dhawale, Rona Wilson, Mahesh Raut, Prof. Shoma Sen et l'avocat Surendra Gadling, qui étaient toujours emprisonnés à la fin de l'année. Le 28 août, la police a effectué des raids lors desquels ils ont arrêté cinq autres défenseurs, les avocats Sudha Bhardwaj et Arun Ferreira, l'universitaire et écrivain Vernon Gonsalves, le poète Varavara Rao et le journaliste Gautam Navlakha. À l'exception de Gautam Navlakha, dont l'ordre d'arrestation a été infirmé par la Haute cour de Delhi, tous les autres sont toujours détenus et interrogés par la police.

La police taxe les DDH de "naxalites urbains" et affirme injustement que les personnes arrêtées ont contribué à inciter aux violences qui ont éclaté le 1er janvier lors de la commémoration du 200e anniversaire de la bataille de Bhima Koregan. Les autorités cherchent à établir de faux liens entre le travail des DDH, en particulier les droits des communautés Dalit et Adivasis, et les rebelles maoïstes. La police, par le biais de déclarations dans les médias et de faux documents, tente aussi d'accuser d'autres défenseurs des droits des Dalits et des Adivasis et des avocats en droits humains, de travailler avec les maoïstes et d'inciter à la violence.

Les perquisitions et les arrestations ont été largement condamnées et jugées illégales et infondées, et elles visent clairement à faire taire les DDH. Dans un système où la procédure est aussi une punition, les détentions arbitraires et les poursuites judiciaires des DDH sans libération sous caution bafouent nettement leurs droits et constituent une tentative délibérée pour éradiquer leur activisme pacifique. Les demandes de libération sous caution sont au point mort devant les tribunaux car la police ne présente pas les procès-verbaux dans les temps requis. Le comportement de la police crée un environnement hostile au travail des DDH, en particulier pour les personnes impliquées dans ces affaires, et il compromet gravement leur sécurité en Inde.

Les actes contre les DDH connus représentent une tendance remarquable dans la région - une tactique visant à intimider les autres et à les dissuader de défendre les droits humains. Cela a été particulièrement vrai aux Philippines où, outre la campagne de diffamation contre la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, qui la taxait de terroriste, beaucoup de DDH ont également été accusés d'être membres du parti communiste et de la Nouvelle armée populaire (NPA), tous deux considérés comme des organisations terroristes par le gouvernement. Ce genre d'étiquette est particulièrement dangereuse aux Philippines, où les assassinats de militants accusés d'être liés à la NPA ont augmenté sous le président Duterte, et restent généralement impunis. Au Bangladesh, l'organisation de défense des droits humains Odhikar a été la cible d'une campagne de désinformation acharnée après que la Commission électorale du Bangladesh a brusquement annulé son inscription en tant qu'observateur pour les élections de 2018.

L'usage fréquent et presque désinvolte de la violence contre les défenseurs pour les punir à cause de leur travail était récurrent en Chine et au Vietnam. Cette violence était perpétrée par des policiers en uniforme, en civil ou par des voyous payés. En mai, en Chine, l'avocat en droits humains Xie Yanyi a été agressé par la police alors qu'il entrait dans les locaux du barreau de Pékin, où sa licence d'avocat était remise en question à cause de son travail en faveur des droits humains. En sortant du bâtiment après l'examen de son cas, il a été arrêté pendant plusieurs heures. En août, la FDDH Pham Doan Trang a été violemment passée à tabac lors d'un interrogatoire dans un poste de police vietnamien, à cause de son travail

en faveur de la participation citoyenne. Un examen médical a confirmé qu'elle devait être hospitalisée, mais des policiers l'ont de nouveau frappée alors qu'elle était en chemin pour l'hôpital.

Les législations restrictives restent l'une des principales inquiétudes pour les DDH en Asie. Alors que des lois restrictives sur les rassemblements et les associations sont déjà en vigueur, de nouvelles lois ont été adoptées ou amendées pour limiter encore plus la liberté d'expression en ligne. Le Code pénal cambodgien a été modifié en février pour ajouter un nouveau délit nommé "insulte contre le Roi" (lèse-majesté). Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de ce rapport, le Bangladesh et le Vietnam ont également adopté des lois relatives au contenu en ligne, qui sont extrêmement inquiétantes pour les DDH. De même, en Thaïlande, un nouveau projet de loi sur la cyber-sécurité est en cours d'adoption ; il permettra la saisie des ordinateurs et des disques durs sous prétexte de "soupçons raisonnables" et "d'urgence", sans ordre préalable de la Cour. En Malaisie, où la loi sur la sédition est largement utilisée pour criminaliser les défenseurs, un tribunal fédéral a infirmé un jugement de la cour d'appel, daté de 2016, à propos de la loi, réaffirmant qu'il suffit de prouver que les accusés ont fait des déclarations séditieuses sans avoir besoin de prouver l'intention des personnes pour qu'elles soient accusées en vertu de cette loi. Toutefois, en mai, un nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir, promettant des réformes radicales ; depuis, plusieurs DDH qui étaient poursuivis en vertu de cette loi ont été acquittés par la justice ou les charges qui pesaient contre eux ont été abandonnées. Bien que le nouveau gouvernement a déclaré un moratoire sur l'usage de cette loi en octobre, il a annoncé la levée de ce moratoire début décembre. Le gouvernement a aussi promis d'abolir la peine de mort et de stopper toutes les exécutions en attente, il a ratifié les traités internationaux relatifs aux droits humains et a abrogé ou révisé un tas de lois utilisées par l'ancien gouvernement pour restreindre le travail des DDH.

Le harcèlement ou les brimades sur internet contre les FDDH et les défenseurs LGBTI+ est répandu dans presque tous les pays de la région. Les DDH LGBTI+ sont souvent persécutés en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan et au Bangladesh. Plusieurs actes de violences contre des défenseurs LGBTI+ ont été perpétrés en Indonésie, notamment à Aceh en janvier, lorsque la police a mené un raid contre des salons de beauté et arrêtés 12 DDH transgenres ; les policiers les ont forcés à enlever leur tee-shirt et à couper leurs cheveux en public. Cela, couplé à une rhétorique politique incitant à l'intolérance à l'approche des élections de 2019, a instauré un climat de peur au sein de la communauté LGBTI+ dans le pays. Au Pakistan, malgré l'adoption d'une loi sur les personnes transgenres (protection des droits), qui permet aux particuliers d'identifier eux-mêmes leur propre genre, les défenseurs des droits des transgenres sont toujours attaqués par des bandes du crime organisé. En janvier, la défenseuse des droits des personnes trans Shama a été violée par neuf hommes ; toujours en janvier, sa collègue Sonia, défenseuse des droits trans, a été blessée par balle à Peshawar. Toutes deux avaient subi des pressions pour mettre fin à leur activisme. En novembre, une militante trans a été violée par 10 hommes liés au crime organisé dans la même région. Son calvaire a été filmé et partagé en ligne. Une autre militante pour les droits des personnes trans qui l'avait hébergée, a également été violée et les vidéos de l'agression ont aussi été partagées sur internet. Une troisième défenseuse qui avait soutenu les victimes a reçu des menaces de mort. Malgré une action rapide de la police pour arrêter plusieurs coupables, les DDH vivent dans la peur d'autres attaques et représailles.

Les défenseurs des droits des minorités ethniques et des populations marginalisées font face à des défis dans tous les pays de la région, mais plus particulièrement gravement dans la province de Xinjiang en Chine, où la campagne de persécution menée par le gouvernement contre la population ouïghoure est alarmante. Selon des rapports datant de fin 2018 de plusieurs organisations et médias fiables, plus d'un million d'Ouïghours seraient actuellement détenus dans des centres de rééducation dans toute la province, où les "habitants" sont retenus contre leur gré sans aucun contact avec leur famille ou avocats. Tandis que l'usage de ces centres se répand silencieusement au fil des années, en octobre 2018, une nouvelle loi provinciale a été adoptée pour institutionnaliser l'usage des "centres de formation professionnelle" pour "éduquer et transformer" les personnes "influencées par l'extrémisme".²⁰ Compte tenu de l'étendue de la surveillance et du contrôle par les gouvernements dans la région, il n'y a pratiquement aucune place pour le plaidoyer en faveur des droits de la population ouïghoure victime de telles politiques.

LES DÉFENSEURS LUTTENT POUR LA TERRE ET LA SANTÉ EN ASIE

Les défenseurs qui travaillent sur les questions relatives aux droits à la terre et à l'environnement en Asie étaient toujours les groupes de DDH les plus exposés au danger et ciblés par de multiples acteurs, notamment les États, les entreprises les groupes ayant des intérêts au niveau local ou des voyous. Ces DDH ont été tués, expulsés, ont fait l'objet de fausses accusations, ont été intimidés et harcelés de différentes manières. Même si moins de DDH ont été tués en 2018 par rapport à l'année précédente au Philippines, le pays reste un environnement extrêmement dangereux pour les défenseurs du droit à la terre, des droits des populations autochtones et de l'environnement. La plupart de ces assassinats étaient liés à des luttes contre les mines et d'autres industries de l'extraction. L'impunité règne dans la majorité de ces attaques et les autorités les justifient souvent en taxant les DDH d'être des toxicomanes ou des terroristes. Bien que le président Duterte parle de protection de l'environnement et affirme être fermement opposé aux mines à ciel ouvert, son programme économique semble vouloir attirer de plus en plus d'investisseurs locaux et étrangers. Sur les 27 mines dont la fermeture a été ordonnée en 2016 pour avoir violé les lois environnementales, 23 ont été blanchies par le Département de l'environnement et des ressources naturelles et ont pu rouvrir en août, illustrant le radoucissement du gouvernement à l'égard de l'industrie minière et extractive.

Au Cambodge, bien que Tep Vanny et trois autres défenseurs du droit à la terre aient été libérés en octobre en guise de clémence post-électorale, les DDH qui protestent contre les expulsions illégales et la corruption dans le cadre de projets de développement sont toujours exposés à de nombreux risques. Les membres de l'organisation écologiste Mère Nature, Hun Vannak et Dem Kundy, qui ont filmé des activités illégales d'extraction de sable ont chacun été condamnés à un an de prison pour "violation de la vie privée et incitation à commettre un délit" en janvier, peu après la dissolution de l'organisation fin 2017.

La création de Special Economic Zones - SEZs (zones économiques spéciales) dans la région dans le but d'attirer les investissements étrangers et protégées par des lois spéciales, contribue aux difficultés auxquelles les défenseurs de la terre et de l'environnement doivent faire face. Dans la plupart des cas, les communautés qui vivent sur des terres où les SEZs ont été créées sont expulsées par la force sans consultation ni compensation équitable. Au Vietnam, d'importantes manifestations se sont déroulées en juin contre un projet de loi sur les SEZs qui aurait permis aux investisseurs étrangers d'obtenir un bail de 99 ans alors que la durée maximale selon la loi en vigueur est de 70 ans. Suite à ces manifestations, l'adoption de la loi a été reportée mais beaucoup de militants ont été arrêtés pour avoir organisé ou fait la promotion de ces manifestations. Au Cambodge et au Bangladesh, les DDH qui critiquent ces SEZs sont aussi victimes de harcèlement, d'intimidation et d'allégations affirmant qu'ils agissent contre les intérêts financiers du pays.

Europe et Asie Centrale

LES PRINCIPALES VALEURS RELATIVES AUX DROITS HUMAINS ET LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN TANT QU'ACTEUR SOCIAL LÉGITIME ET PRÉCIEUX ONT CONTINUÉ À ÊTRE REMIS EN QUESTION DANS PLUSIEURS PAYS D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE. Outre la Russie qui menace de se retirer du Conseil de l'Europe, la Turquie a tenté de troubler les procédures lors du plus grand rassemblement régional relatif aux droits humains, l'Human Dimension Implementation Meeting de l'OSCE, en insistant pour que certaines ONG ne soient pas invitées. Cette demande n'a pas été respectée et la Turquie n'a pas assisté à cette rencontre. En novembre, 16 pays de l'OSCE ont invoqué le dit *mécanisme de Moscou*, en formant une mission d'experts pour enquêter sur des allégations d'atteintes aux droits humains commises en Tchétchénie, la Russie n'ayant pas apporté une réponse satisfaisante à une demande d'informations déposée en vertu d'un mécanisme de l'OSCE. En Pologne, suite à l'entrée en vigueur d'une réforme constitutionnelle en juillet qui remet en question l'indépendance du système judiciaire polonais, la Commission européenne a ouvert une procédure contre la Pologne, le principal outil en vigueur dans l'UE pour faire appliquer le droit européen. Selon la réponse du gouvernement polonais, la Commission européenne pourrait décider de renvoyer l'affaire devant la cour de justice européenne. En septembre, à l'occasion d'un vote sans précédent contre un État membre, le Parlement européen a voté en faveur d'une action disciplinaire contre la Hongrie, après que son gouvernement a été accusé d'avoir attaqué les droits des minorités, la liberté d'expression et l'état de droit. La plus lourde sanction, la suspension du droit de vote, est toutefois peu probable, car la Pologne a déjà indiqué quelle opposerait son veto à une telle décision.

Les efforts systématiques et incessants visant à apparenter les ONG à une "ingérence étrangère" ont continué à prendre de l'ampleur dans le discours public, orchestré par des médias pro-gouvernement et soutenu par des trolls sur internet. Les DDH sont souvent présentés comme des "bouffeurs de subventions", et des lois contre les financements étrangers, déjà en vigueur dans plusieurs pays, ont été adoptées dans d'autres. Suite à l'adoption d'une série d'amendements législatifs et constitutionnels en Hongrie, appelés la loi "Stop Soros" en référence au philanthrope hongrois George Soros, un magazine pro-gouvernement a publié une liste des "200 mercenaires de Soros", qui inclut la totalité du personnel de plusieurs ONG locales. La Commission européenne a lancé une procédure pour violations contre la Hongrie après l'adoption de cette loi. En mai, l'Open Society Foundation, fondée par M. Soros, a quitté la Hongrie pour s'établir en Allemagne après avoir été accusée d'être à l'origine la vague de réfugiés en Europe. La Central European University, financée par Soros et située à Budapest depuis sa création en 1991, a également annoncé son intention de déménager à Vienne en 2019. En Ukraine, un projet de loi visant à restreindre l'accès des ONG locales aux financements étrangers et présenté par son auteur comme une loi "anti-Soros", est actuellement en suspens. Pendant une audience devant le Sénat italien en juin 2018, Matteo Salvini, Ministre de l'Intérieur, a affirmé que George Soros finançait la société civile afin de "troubler l'intérêt national de l'Italie" et pour aider l'immigration illégale. Le ministre a aussi évoqué une future loi pour "renforcer la transparence" concernant les financements étrangers. En Novembre, l'Open Society Foundation - Turquie, a été contrainte de fermer "en raison de nombreuses fausses allégations et d'une spéculation disproportionnée dans les médias".²¹

Il y a eu de nombreuses agressions physiques contre les DDH notamment en Arménie, en Azerbaïdjan, en France, en Grèce, en Italie, en Russie, au Kazakhstan, au Kirghizstan, au Turkménistan, en Turquie, en Ukraine et en Ouzbékistan. En Ukraine, plus de 50 agressions physiques contre des DDH et des membres de la société civile ont été enregistrées. Beaucoup de ces attaques ont été perpétrées par des groupes radicaux d'extrême droite qui promeuvent la haine et la discrimination. Cachés derrière un patriotisme de façade et ce qu'ils décrivent comme des "valeurs traditionnelles", les membres de ces groupes affichent ouvertement leur mépris à l'encontre des militants pour les droits des femmes, des minorités ethniques, des personnes LGBTI+ et d'autres qui ont des points de vue différents des leurs, tout en cherchant à leur nuire. L'absence d'enquêtes efficaces sur ces incidents et de poursuites contre les coupables accentue les risques pour les DDH et envoie un message de tolérance de la part des autorités pour ce genre d'agressions.

Les campagnes de diffamation contre les ONG et les défenseurs ont été menées par les médias publics et des trolls sur les réseaux sociaux en Azerbaïdjan, en Biélorussie, en Hongrie, en Italie, au Kazakhstan, au Kirghizstan, en Pologne, en Russie, au Tadjikistan, en Turquie et en Ukraine. En Biélorussie, de faux comptes sur les réseaux sociaux ont été créés en février, sous le nom de Pavel Levinov, un membre du conseil du Comité d'Helsinki en Biélorussie, dans le but de discréditer son travail. Son adresse et d'autres informations personnelles ont été divulguées lors d'une vaste campagne de diffamation sur les réseaux sociaux, qui aurait été lancée par les autorités biélorusses. Il y a également eu une hausse des groupes "vigilants" au Kazakhstan et au Kirghizstan, qui postent des vidéos de lesbiennes et de femmes trans en ligne pour inciter à la haine à leur encontre.

En avril, le département russe du Service fédéral de supervision des communications, des technologies de l'information et de la communication de masse (Roskomnadzor) a essayé de censurer l'application de messagerie Telegram pour les utilisateurs russes. Cette application est populaire parmi les DDH et les dissidents politiques et ses créateurs ont refusé de donner les clés de chiffrement au gouvernement russe. Roskomnadzor a censuré jusqu'à 20 millions d'adresses IP mais n'a pas réussi à bloquer totalement Telegram. Tout au long de l'année, Roskomnadzor a continué à tester des méthodes de censure améliorées au niveau régional. En décembre, un membre du parlement russe a évoqué une nouvelle loi sur la censure en ligne, qui, si elle est adoptée, obligera tous les fournisseurs d'accès à internet et les opérateurs mobiles à utiliser une technologie de contrôle renforcé pour mieux censurer.

En Turquie, la répression contre les DDH et la société civile a continué malgré la levée de l'état d'urgence en juillet. Depuis la violente tentative de coup d'État de 2016, le gouvernement turc a pris plus de 30 décrets exécutifs outrepassant le contrôle parlementaire ou judiciaire. L'indépendance et l'impartialité des tribunaux turcs a été fortement remise en cause et le renvoi de centaines de juges en vertu du décret d'état d'urgence accentue ces inquiétudes. Plus de 100 000 personnes font l'objet d'enquêtes criminelles et plus de 50 000 sont toujours en détention préventive, notamment des défenseurs des droits humains, des universitaires, des journalistes, des avocats, des politiciens et d'anciens fonctionnaires accusés d'avoir soutenu la tentative de coup d'État. Le discours public reste hostile aux défenseurs des droits humains, en particulier à l'encontre de ceux qui promeuvent et défendent les droits de la communauté kurde.

ÉTUDE DE CAS

LES ATTAQUES AUX MULTIPLES FACETTES CONTRE MEMORIAL EN RUSSIE

En Russie, l'un des plus éminents groupes de défense des droits humains l'International Historical and Human Rights Society (IHRS) "Memorial" et son membre l'Human Rights Center (HRC) "Memorial", ont été ciblés par des campagnes bien orchestrées tout au long de l'année. Ces campagnes employaient des méthodes différentes pour s'en prendre à l'organisation, notamment la diffamation, la criminalisation et les agressions physiques. Le directeur des bureaux du HRC Memorial en Tchétchénie, Oyub Titiev, a été arrêté en vertu de fausses accusations de "possession de drogue", dans le but de détruire sa réputation et de paralyser le travail de l'organisation en Tchétchénie. Dans un rapport paru en décembre dans le cadre du Mécanisme de Moscou sur les atteintes aux droits humains en Tchétchénie, le Rapporteur de l'OSCE a déclaré qu'il "semble très probable que les preuves aient été fabriquées de toutes pièces afin d'empêcher [Oyub Titiev] de surveiller les disparitions et les actes de torture dans le pays... ainsi que pour montrer aux autres défenseurs des droits humains ce qu'il pourrait leur arriver".²²

En décembre 2017, deux semaines avant l'arrestation d'Oyub Titiev et peu après qu'Instagram a bloqué le compte du Chef de la République Tchétchène, Magomed Daudov (le plus proche associé du dirigeant Ramzan Kadyrov et président du parlement), a publiquement déclaré que le blocage d'Instagram était dû aux plaintes des DDH. Magomed Daudov a taxé les DDH "d'ennemis" qui doivent être "séparés de la société normale". L'arrestation de Titiev est un message adressé à tous les défenseurs, comme Kadyrov l'a lui-même déclaré peu après l'arrestation : "ils [les défenseurs des droits humains] doivent savoir : ils ne travailleront pas dans notre région". Depuis, Kadyrov accuse sans cesse Oyub Titiev d'être un "toxicomane" et un "traître" à la télévision et sur les réseaux sociaux.

Immédiatement après l'arrestation d'Oyub Titiev, les bureaux du HRC Memorial en Ingouchie ont été incendiés. Sirazhutdin Datsiyev, directeur des bureaux du Daghestan, a été agressé physiquement et une voiture que l'avocat de l'organisation utilisait pour se rendre en Tchétchénie a été incendiée.

En juin, la police a évacué un théâtre à Moscou où elle pensait qu'une pièce sur Oyub Titiev était en train de se jouer. Lorsque les policiers ont compris que la pièce n'était pas jouée à cet endroit, elles ont évacué les bureaux de Memorial à Moscou, où l'évènement avait lieu, sous prétexte que le bâtiment était miné.

En avril, le tribunal de Petrozavodsk a acquitté Yuri Dmitriev, historien de 62 ans, directeur de l'IHRS Memorial en Carélie ; il était accusé de pédopornographie, mais en juin, ce jugement a été infirmé par la Cour suprême régionale. Cette affaire a été reprise dans les médias publics, qui ont mené une intense campagne de diffamation contre le groupe de défense des droits humains. Enfin, la branche de l'organisation à Saint-Petersbourg a perdu ses bureaux après 20 ans de location sans problème au conseil de la ville, et devra trouver un autre lieu pour conserver ses très nombreuses archives. En dépit de ces attaques coordonnées, le personnel et les bénévoles de Memorial continuent de faire preuve de courage et de persistance pour poursuivre leur travail vital en faveur des droits humains à une période où il est le plus nécessaire.

Comme dans d'autres régions, les avocats qui ont fait part de leurs préoccupations quant au traitement de leurs clients ou de leurs collègues ont eux-mêmes été pris pour cible. En Azerbaïdjan, Irada Javadova était l'une des nombreux avocats à être radiés du barreau de cette manière. En décembre, en Crimée occupée, Emil Kurbedinov, lauréat du Prix Front Line Defenders en 2017, a été condamné à de la détention administrative en représailles à sa défense des prisonniers politiques. En Fédération de Russie, Irina Biryukova a été menacée de mort après avoir publié des informations à propos d'un rapport sur des cas de torture dans une colonie pénale de Yaroslavl. De nombreux avocats et militants qui apportent une aide juridique aux personnes arrêtées lors de grandes actions, ont eux-mêmes été arrêtés ou agressés dans toute la Russie. Les avocates et FDDH qui apportent un soutien juridique aux survivantes de violences conjugales ou sexuelles ont été ciblées à la fois par l'État et par le grand public. En raison de la culture de l'impunité de plus en plus présente en Russie concernant les violences faites aux femmes et aux filles en Russie, les FDDH qui travaillent sur les violences sexistes sont confrontées à de plus en plus de défis. L'absence de ressources financières, la perception socio-culturelle des violences domestiques comme étant une "affaire de famille" et une réaction générale violente contre la société civile contribue à l'instauration d'un environnement de travail difficile.

Les syndicats indépendants ont été la cible d'attaques dans des pays où la situation économique continue à se détériorer. Dans l'année, la Confédération des syndicats indépendants du Kazakhstan s'est vue refuser trois fois l'autorisation de s'enregistrer. En Novembre, Dmitry Senyavsky, directeur de la branche de Karaganda d'un syndicat de mineurs, a été agressé physiquement, vraisemblablement dans le but de l'empêcher de participer à une réunion de l'International Trade Union Confederation - ITUC (Confédération syndicale internationale) et des représentants du Prix international Arthur Svensson pour les droits syndicaux. En Turquie, les syndicalistes sont taxés de provocateurs qui tentent de saboter le développement économique. En novembre, des peines de prison ont été requises contre 35 travailleurs et syndicalistes, dont des DDH, de Birleşik Metal-İş, pour avoir enfreint la loi sur les rassemblements et les manifestations, lors d'une manifestation organisée en 2016 dans l'usine Renault d'Oyak en Turquie. En Biélorussie, le président et le chef comptable du syndicat indépendant biélorusse des travailleurs de l'industrie radio et électronique, ont été reconnus coupables d'évasion fiscale. Ils ont été accusés de ne pas avoir déclaré des fonds étrangers transférés sur le compte bancaire du syndicat à Vilnius, en Lituanie, qui auraient été retirés et transportés en Biélorussie entre 2011 et 2012. La législation restreignant le fonctionnement courant des organisations de la société civile est toujours en vigueur en Biélorussie, forçant de nombreuses organisations à s'enregistrer à l'étranger, et notamment en gardant un compte bancaire hors du pays.

Les défenseurs des droits LGBTI+ étaient toujours pris pour cible en Arménie, au Kirghizstan, en Pologne, en Russie et en Ukraine. En Ukraine, des militants LGBTI ont été agressés physiquement pendant toute l'année dans différentes régions, et les événements qu'ils ont organisés étaient souvent perturbés par des groupes nationalistes. En mars, plus de 50 agitateurs ont attaqué un débat sur l'égalité des genres qui faisait partie du programme du festival ukrainien des droits humains, DocuDays, organisé chaque année à Kiev. Les agresseurs ont détruit des affiches qui encourageaient la tolérance et la diversité, ils ont menacé de tuer les participants et ont dit qu'ils utiliseraient des armes lors de leur prochaine attaque. Et comme dans d'autres incidents qui se sont produits tout au long de l'année, la police n'a pas appréhendé les agresseurs. Les personnes trans ont également été agressées et discriminées en Arménie, en Turquie, au Kirghizstan et en Russie. En octobre, la cérémonie d'ouverture du festival du film LGBTI+ Side by Side, à Saint-Petersbourg, a été perturbée par un membre du parlement connu pour sa position sur les "valeurs traditionnelles". Il a appelé la police et a prétendu que des personnes avaient été prises en otage dans les locaux du festival ce qui a conduit les policiers à évacuer les lieux.

LES DÉFENSEURS DES DROITS DES MIGRANTS DE PLUS EN PLUS SOUS PRESSION EN EUROPE

Les défenseurs des migrants et des demandeurs d'asile ont été pris pour cible dans de nombreux pays européens. Des actions de solidarité avec les migrants ont conduit à des arrestations, de l'acharnement judiciaire, des actes d'intimidation, des menaces et des campagnes de diffamation, créant un climat d'hostilité et de haine à l'encontre des ONG et de leurs bénévoles. En Hongrie, dans le cadre de la loi "Stop Soros", le Code pénal a été amendé pour introduire une disposition qui criminalise "l'aide à l'immigration illégale" et qui prévoit une peine d'un an de prison. Le gouvernement prévoit aussi d'appliquer une taxe spéciale de 25% sur l'aide aux groupes qui soutiendraient les migrants. L'Italie, la République Tchèque, la Slovaquie et la Roumanie maintiennent une position officielle contre l'immigration, contraire à la politique de l'UE.

Le Premier ministre italien a ouvertement accusé les organisations de la société civile qui sauvent des vies en Méditerranée d'être les complices des trafiquants d'êtres humains. La stigmatisation des défenseurs des droits des migrants et les campagnes de diffamation dont ils font l'objet ont aussi directement conduit à des agressions physiques. En octobre, Génération Identitaire, un mouvement anti-immigration d'extrême droite, a attaqué le siège de SOS Méditerranée à Marseille, en France. Les membres du mouvement ont bloqué l'accès aux locaux et ont déployé des banderoles clamant "SOS Méditerranée complice de trafic d'êtres humains", et ils ont refusé de laisser le personnel de l'organisation sortir pendant plusieurs heures avant l'intervention de la police qui a évacué les lieux. En décembre, l'organisation, ainsi que Médecins sans Frontières, ont été forcés de cesser leurs opérations conjointes de recherches et de secours avec le navire Aquarius en Méditerranée, en raison de "campagnes de diffamation malhonnêtes et obstructives".

Les DDH assistant les migrants ont été poursuivis en justice en France, en Grèce, en Italie et en Espagne. En Grèce, Sean Binder et Sarah Mardini, deux bénévoles étrangers, et le ressortissant grec Nassos Karakitsos, ont été arrêtés et placés en détention préventive pendant plus de trois mois pour trafic d'êtres humains. Les trois personnes avaient participé à des missions de recherches et de secours de l'organisation humanitaire à but non lucratif grecque Emergency Response Centre International. Sur une note plus positive, en juillet, en France, la Cour constitutionnelle a confirmé que la "fraternité" était l'un des principaux principes constitutionnels et a déclaré "qu'aider les autres, même illégalement présents sur le territoire national, est légitime". Cette décision a été prise en réponse à l'affaire criminelle intentée contre Cédric Herrou, un agriculteur français condamné à un an de prison avec sursis pour avoir hébergé des migrants qui traversaient la frontière montagneuse entre l'Italie et la France. Il a été accusé d'"aide à l'entrée illégale, à la circulation ou au séjour d'étrangers en France". Il est à espérer que cette décision servira de référence dans d'autres juridictions où l'assistance humanitaire aux migrants est aussi pénalisée.

Moyen-orient et Afrique du Nord

LES DDH AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD (MOAN) FONT FACE À DES PERSÉCUTIONS SYSTÉMATIQUES, à des représailles et des menaces car la plupart des gouvernements de la région font preuve de peu de tolérance à l'égard de la défense des droits humains et n'ont laissé que peu d'espace à la société civile indépendante. Les DDH de la région sont toujours la cible d'attaques incessantes, sont confrontés à des régimes autoritaires, à des dispositifs de sécurité irresponsables et à des lois draconiennes, ainsi qu'à des conflits nationaux ou internationaux complexes comme en Libye, en Syrie, en Irak, au Soudan, au Yémen, en Palestine et au Sahara Occidental.

L'hostilité grandissante à l'encontre des droits humains au niveau mondial encourage les régimes autoritaires de la région MOAN à renforcer leur répression contre les DDH. Dans le même temps, les gouvernements occidentaux sont toujours favorables à développer des liens économiques, militaires et sécuritaires avec les gouvernements responsables des pires exactions à l'encontre des DDH, notamment en Arabie Saoudite, en Égypte, au Bahreïn et aux Émirats Arabes Unis (EAU). L'Égypte, malgré son climat toujours plus hostile à l'encontre de la société civile, est le troisième plus grand bénéficiaire des exportations d'armes dans le monde, après l'Inde et l'Arabie Saoudite.²³ La commission européenne envisage également d'allouer de nouveau son budget de soutien à l'Égypte en vertu de la nouvelle politique de voisinage de l'Europe, qui avait été suspendue après le coup d'État militaire de 2013.

ÉTUDE DE CAS

LE TRAITEMENT DES DDH EN ARABIE SAOUDITE NE MONTRE AUCUN SIGNE D'AMÉLIORATION

L'attitude du gouvernement saoudien à l'égard de la défense des droits humains a été illustrée par la détention et des mauvais traitements de plusieurs FDDH tout au long de l'année. Loujain al-Hathloul, Eman al-Nafjan et Aziza al-Yousef font partie des détenues et les trois FDDH ont joué un rôle actif dans la campagne qui revendiquait le droit de conduire avant la levée de l'interdiction en juin. Après ces détentions, les médias publics ont lancé une campagne de diffamation contre les défenseuses, les accusant de "trahison", de "complot contre le Royaume et la Famille royale" et de "collaboration avec des acteurs étrangers". Pendant leur détention, les défenseuses ont été victimes de mauvais traitements, notamment de harcèlement sexuel, de chocs électriques, de flagellation et de pendaison.²⁴ Les mauvais traitements étaient tels que l'une des DDH a tenté plusieurs fois de se suicider.²⁵ Les défenseuses détenues étaient en première ligne de la campagne pour l'abolition du système de tutelle (#IamMyOwnGuardian) et pour le droit de conduire. Loujain al-Hathloul avait déjà été arrêtée et détenue pour son activisme après avoir conduit seule aux EAU jusqu'à la frontière saoudienne.

Le procès du DDH Essam Koshak est un autre exemple de l'utilisation des lois répressives et des tribunaux contre le terrorisme pour persécuter les DDH en Arabie Saoudite. Essam Koshak est ingénieur informatique et éminent défenseur des droits humains qui œuvre pour les droits civils et politiques. Il est actif sur Twitter et ces dernières années, il a activement dénoncé la corruption, et milité pour la liberté d'expression et les droits des femmes. En janvier 2017, il avait été convoqué et interrogé par le Département d'enquête criminelle de La Mecque, puis placé en détention et traduit devant la Cour pénale spéciale de Riyad en octobre 2017 pour avoir "influencé l'opinion publique" et pour avoir "illégalement soutenu le système de tutelle des femmes". Il ne pouvait pas entrer en contact avec sa famille ou son avocat pendant son procès et en février 2018, la cour l'a condamné à quatre ans de prison assortis de quatre ans d'interdiction de voyager.

Ces dernières années, de nombreux DDH ont été pris pour cible par la Cour pénale spéciale (SCC) d'Arabie Saoudite, établie en janvier 2009 pour examiner les affaires de terrorisme et les crimes relatifs à la sécurité de l'État. Une analyse de la loi permettant la création de cette cour, ainsi qu'une enquête sur les affaires qu'elle a jugées, montrent que cette cour bafoue les principes basiques du droit à un procès équitable et de bénéficier des procédures requises, ainsi que le droit d'être informé des charges et le droit à bénéficier de conseils juridiques. Israa al-Ghomgham, arrêtée en 2015 avec son mari à cause de son rôle dans les manifestations de la province de Qatif, a été condamnée à mort par décapitation. Selon le Gulf Center for Human Rights, elle était absente lors de sa troisième audience devant la SCC en novembre. Cela a suscité de vives préoccupations concernant son bien-être en prison, en particulier compte tenu des récents cas de torture.

Les DDH qui travaillent dans les nombreuses zones de conflit dans toute la région sont confrontés à de graves menaces contre leur vie et aux représailles des forces armées officielles ainsi que des groupes armés non étatiques. Des journalistes, des avocats et d'autres défenseurs, notamment des militantes pour les droits des femmes, ont été tués en Libye, en Irak, en Syrie, au Yémen et dans les Territoires palestiniens occupés (TPO). En juin, pendant les manifestations de Palestiniens à Gaza, des tireurs israéliens ont abattu la FDDH Razan Al-Najjar, une médecin palestinienne bénévole affiliée à la Palestinian Medical Relief Society, alors qu'elle aidait un manifestant blessé. Il était extrêmement difficile d'enquêter de façon indépendante sur les exactions perpétrées en zone de guerre, et ceux qui ont essayé ont été particulièrement pris pour cible. Au Yémen, des observateurs sur le terrain et les leaders de l'organisation Mwatana ont été détenus et menacés à plusieurs reprises et font l'objet d'interdictions de voyager de la part des autorités Houthis ou par le gouvernement du président Abdrabbuh Mansour Hadi. En Libye, les services de renseignements militaires affiliés à l'Armée libyenne nationale et les milices armées de Misrata menacent régulièrement, emprisonnent ou intimident des blogueurs et des FDDH qui tentent de surveiller les violations des droits humains.

L'acharnement judiciaire des DDH était bien ancré dans toute la région. Les charges portées contre les défenseurs sont directement liées à leur activisme en faveur des droits humains ; nombre de ces accusations portent sur la liberté d'association et notamment la réception de fonds étrangers ou le travail sans enregistrement, les manifestations pacifiques et l'expression de la presse, y compris sur internet. Au Liban, en Algérie, au Bahreïn, en Iran, aux EAU, et en Arabie Saoudite, on a pu constater l'usage de lois contre le cybercrime pour accuser, interroger et détenir des DDH. En mai, le défenseur lauréat d'un prix Ahmed Mansour a été condamné à 10 ans de prison aux EAU, pour des messages postés sur les réseaux sociaux dans lesquels il critiquait les exactions du gouvernement émirien. Son appel final, sans l'avocat de son choix, a eu lieu le 24 décembre, une date choisie spécifiquement dans le but de réduire l'attention internationale sur cette affaire. L'appel a été rejeté. Les gouvernements égyptien et marocain ont aussi porté des accusations infondées, aux motifs politiques, de violence ou de terrorisme pour punir les DDH à cause de leur travail.

Les DDH sont soumis à des périodes de détention prolongée en Égypte, en Arabie Saoudite et au Soudan. Une fois en prison, les DDH sont souvent détenus au secret et dans de nombreux cas, l'endroit où ils se trouvent reste secret pendant des semaines. Pendant ce temps, les mauvais traitements et les tortures sont communs, et les défenseurs subissent de fortes pressions dans le but de les faire avouer ou de donner les noms d'autres DDH de leur entourage. Des cas de disparitions forcées ont été signalés en Égypte et en Arabie Saoudite. Le blogueur saoudien Turki Abdul Aziz Al-Jasser, qui administrait le compte Twitter '@Kashkool', qui dénonçait les violations des droits humains dans le Royaume, a disparu de force après son arrestation en mars. Selon certains rapports parus dans les médias en novembre, Al-Jasser auraient été torturé à mort en prison.²⁶

Les organisations israéliennes de défense des droits humains, notamment le groupe contre l'occupation Breaking the Silence (briser le silence), composé d'anciens soldats, et B'Tselem ont encore fait l'objet d'acharnement judiciaire et de stigmatisation. En juillet, la Knesset a adopté une législation accordant au ministère de l'éducation le pouvoir d'interdire aux organisations considérées comme pouvant agir contre les Forces de défense israéliennes d'entrer dans les écoles. En outre, les autorités israéliennes ont lancé des campagnes locales et mondiales accusant les membres et les supporters du mouvement Boycott, Divestment and Sanctions (BDS) d'antisémitisme. Dans les TPO, les DDH font toujours face à la

FRONT LINE DEFENDERS PARLE DE LA SITUATION DES DÉFENSEURS DU DROIT DU TRAVAIL EN ÉGYPTE

En janvier 2019, Front Line Defenders a lancé un rapport sur les menaces et les attaques contre les défenseurs du droit du travail en Égypte. Basé sur les interviews de défenseurs de quatre régions du pays, le rapport montre que le régime du président Abdel Fattah al-Sisi punit les défenseurs du droit du travail par le biais d'arrestations, de disparitions, de passages à tabac et de tortures en détention, d'intimidations par des agents de l'État, des licenciements collectifs, des retenues de salaires et de primes, et de procès devant des tribunaux militaires.

Le rapport constate que comme le ministère de la Défense achète toujours plus de terres, d'usines, hôpitaux, d'hôtels et d'institutions publiques, les défenseurs du droit du travail occupent une place extrêmement dangereuse dans une économie égyptienne de plus en plus militarisée. Organiser un mouvement dans une entreprise ou un secteur appartenant ou géré par l'armée expose les DDH civils à un plus grand risque de poursuites militaires. Le rapport présente une enquête sur l'actuel procès militaire intenté contre 26 ouvriers et DDH d'Alexandria Shipyard, où Naval Group, une entreprise majoritairement détenue par l'État français, a signé pour plus de 3 milliards d'euros de contrats avec le ministère égyptien de la Défense.

violencia, al harçèlement, aux restrictions de leur liberté de mouvement, aux détentions administratives et aux procès militaires intentés par les forces israéliennes ou l’Autorité palestinienne.

La situation des DDH se détériorant dans toute la région, les DDH qui avaient été contraints de fuir leur pays d’origine doivent également faire face au danger dans leur “nouveau” pays. En raison de restrictions sur les visas, les DDH en danger n’ont que peu d’options quant à leur destination et sont souvent contraints à déménager dans des pays où les gouvernements ont des liens sécuritaires étroits avec leurs pays d’origine. En Égypte et en Arabie Saoudite, des militants soudanais ont été intimidés, détenus et parfois expulsés vers le Soudan. Le blogueur soudanais Mohamed Hasan Alim a disparu de force en Égypte en octobre 2018, et a été conduit au Soudan où il est détenu au secret par le Service national de la sûreté et du renseignement. Mohamed Hasan Alim a dénoncé sur les réseaux sociaux la corruption et les violations des droits humains, et en 2017, il a fait une demande d’asile auprès du HCR de l’ONU en Égypte après avoir fui le Soudan pour des raisons de sécurité. Il a été arrêté par la police égyptienne le 10 octobre et le lendemain, sa mère a été informée qu’il avait été renvoyé au Soudan. Le parquet soudanais pour la sûreté de l’État a porté des accusations contre le DDH qui sont passibles de la peine de mort. En Algérie et au Liban, les autorités ont intimidé et interrogé des défenseurs des droits des réfugiés et des migrants. De même, au Liban, de nombreux DDH syriens et palestiniens qui défendent les droits des réfugiés ont été convoqués à des interrogatoires, tandis que les autorités libanaises ont refusé de renouveler leur statut de résident, exposant les syriens au risque d’être renvoyés dans leur pays en guerre. En Algérie, le journaliste et membre de la Ligue algérienne des droits de l’Homme, Said Boudour, a brièvement été détenu, interrogé et menacé en juin pour avoir parlé de la détention arbitraire, des mauvais traitements et de l’expulsion des migrants et des demandeurs d’asile..En

RÉPRESSION DES DÉFENSEURS DES DROITS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DANS LA RÉGION MOAN

El creciente impacto social de las medidas de austeridad, la propagación de la pobreza y los problemas medioambientales, así como la falta de servicios públicos, sobre todo en las zonas remotas y en las comunidades marginadas, han sido fuente de continuos disturbios y protestas espontáneas en la región MENA, y probablemente seguirán aumentando en los próximos años. Los Gobiernos de Marruecos, Argelia, Túnez, Sudán, Jordania, Egipto e Irán utilizaron una serie de estrategias para reprimir o reducir las crecientes demandas sociales y económicas, entre ellas el activismo ambiental. Los/as líderes e integrantes de estos movimientos de protesta, especialmente los/as jóvenes, sindicalistas, defensores/as de los derechos laborales y sus simpatizantes -incluidos sus representantes legales- se encuentran entre los/as defensores/as más expuestos/as a la detención, violencia física, espionaje, cargos falsos y juicios injustos. La utilización de leyes restrictivas sindicales y relativas al derecho de reunión ha sido fundamental para criminalizar el trabajo de estas personas.

En junio, Nasser Zefzafi, una figura destacada del movimiento de protesta popular en la región del Rif al norte de Marruecos, donde se produjeron protestas entre octubre de 2016 y junio de 2017 a causa de la marginación social y económica, fue condenado a 20 años de prisión por «alterar el orden público» y «amenazar la unidad nacional». Otros cinco defensores/as de los derechos sociales y económicos fueron condenados/as a penas de entre 15 y 20 años tras ser juzgados en la marginada ciudad de Yerada por su papel de líderes de un movimiento que exigía justicia social y oportunidades económicas para los habitantes de la región. Durante años, las autoridades marroquíes han tolerado las actividades mineras ilegales y peligrosas y han hecho caso omiso de las quejas de larga data de la población sobre la marginación, la pobreza y la falta de infraestructuras y servicios básicos. En Argelia, el aumento de la inflación, los recortes en los subsidios de alimentos y combustible así como el incremento de la tasa de desempleo provocaron protestas laborales y huelgas, que fueron violentamente reprimidas por las fuerzas de seguridad.

Las autoridades sudanesas arrestaron y detuvieron a docenas de defensores/as de derechos humanos, entre ellos a Salih Mahmoud Osman, vicepresidente del Colegio de Abogados de Darfur, en el contexto de las protestas contra el aumento del coste de los alimentos después de que el Gobierno tomara la decisión de recortar las subvenciones en enero. El 10 de abril, las autoridades sudanesas liberaron a los/as defensores/as detenidos tras un indulto presidencial. En diciembre, las nuevas protestas por el aumento de los precios fueron brutalmente reprimidas por la policía, lo que provocó varias muertes. La violencia también se vivió en Irak, donde varios manifestantes y defensores/as fueron asesinados/as por las fuerzas de seguridad en Basora tras la explosión de las protestas en la ciudad. Las frustraciones prolongadas por la corrupción, unas infraestructuras deficientes, el agua contaminada y el aumento del desempleo fueron los motivos de las protestas. La defensora Su’ad Al-Ali, que había ayudado a organizar las manifestaciones, fue asesinada a tiros durante un ataque dirigido al subirse en su coche en septiembre. En Irán, estudiantes de diferentes universidades de Teherán y Tabriz fueron condenados/as en agosto a penas severas por participar en protestas contra la privatización de la educación y la corrupción económica que afecta a los/as estudiantes.

Égypte, la militante sur internet et membre de l’Egyptian Commission for Rights and Freedoms, Amal Fathy, a été condamnée à deux ans de prison et à une amende pour avoir posté une vidéo sur Facebook dans laquelle elle dénonçait le harcèlement sexuel. Elle a été arrêtée en mai, et bien que la cour a prononcé une peine avec sursis jusqu’à l’audience en appel, elle a été maintenue en détention jusqu’en décembre à cause d’une autre affaire, dans laquelle elle est accusée de “collaboration avec un groupe hostile, et d’appartenance à April 6 Youth Movement et à la Confrérie des Frères Musulmans, dans le but présumé de saper les dernières élections présidentielles et d’alimenter les troubles sociaux”. Amal Fathy a été libérée sous caution le 27 décembre mais son appel dans l’affaire liée à la vidéo postée sur Facebook a été rejeté le 30 décembre et elle risque d’être de nouveau arrêtée, à tout moment, et de purger sa peine de deux ans.

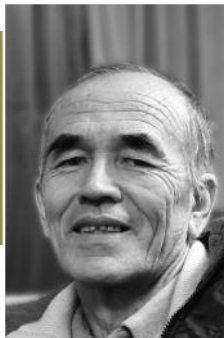
Les défenseurs des droits LGBTI+ au Maroc, au Liban et en Tunisie n’ont pas été autorisés à enregistrer leurs associations ou à organiser des activités publiques. Leurs leaders ont été intimidés et les forces de sécurité ne les ont pas protégés contre les agressions physiques lorsque leurs identités ont été rendues publiques. Ailleurs dans la région, les défenseurs LGBTI+ n’avaient tout simplement aucun espace pour travailler.

Références

1. Compte tenu de la sous-estimation des signalements et des difficultés pour collecter des données dans certaines zones, le nombre total de DDH tués est probablement plus élevé que les 321 cités dans de rapport. Front Line Defenders souhaite remercier toutes les organisations qui ont partagé leurs données, notamment les membres du projet Memorial : Karapatan, Aci-Participa, UDEFEGUA, Programa Somos Defensores, Comite Cerezo, Amnesty International, FIDH, OMCT, Forum Asia et Global Witness.
2. Au moment de l'impression, il n'était pas possible d'obtenir les statistiques complètes concernant le nombre de DDH tués au Brésil ; les chiffres utilisés dans le rapport sont basés sur des données partielles. Cela étant dit, 2018 a vu une diminution du nombre de défenseurs tués comparé à 2017, où 65 assassinats avaient été signalés.
3. "Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales universellement reconnus"
4. Ce chiffre est basé sur le nombre d'exactions signalées à Front Line Defenders du 1er janvier au 18 décembre 2018, à l'exception des assassinats. Pour plus d'informations sur les assassinats, voir le tableau en page 1. Ces statistiques concernent uniquement les affaires dont s'est chargé Front Line Defenders publiquement. Elles ne comprennent pas les violations où le/la DDH ne voulait pas de plaidoyer public sur leur affaire et par conséquent, de nombreuses atteintes, en particulier celles liées aux violences sexuelles, sont sous-représentées.
5. Au moment de l'impression, ce rapport inclut uniquement le nombre d'assassinats perpétrés en Colombie (126) jusqu'à fin novembre ; le pays est le plus meurtrier au monde pour les DDH.
6. <https://www.ipcc.ch/sr15/>
7. Selon le National Geographic, "95 % de la déforestation a lieu à moins de 5,4 km d'une route ou à moins d'un kilomètre d'un cours d'eau navigable". <https://www.nationalgeographic.com/climate-change/explore-amazonia/#/Map/AlteredLandscapes/?focus=Transport>
8. <https://www.concourt.org.za/index.php/judgement/291-mlungwana-and-others-v-s-and-another-equal-education-right2know-campaign-and-un-special-rapporteur-on-the-rights-to-freedom-of-peaceful-assembly-and-of-association-as-amici-curiae>
9. <https://www.groundup.org.za/article/landmark-court-ruling-protests-victory-citizens/>
10. http://www.xinhuanet.com/english/2018-08/28/c_137423406.htm
11. <https://citizenlab.ca/2018/09/hidden-and-track-nso-groups-pegasus-spyware-to-operations-in-45-countries/>
12. <https://www.japantimes.co.jp/news/2018/10/05/national/tokyo-adopts-ordinance-banning-discrimination-lgbt-community/>
13. <https://hrdworldsummit.org/action-plan/>
14. <http://www.ipsnews.net/2018/07/peace-equal-political-participation-women-drc/>
15. <https://www.frontlinedefenders.org/en/statement-report/creeping-towards-authoritarianism>
16. "Comisariado Ejidal de San Pedro Tlanixco", "Comité de Agua Potable de San Pedro Tlanixco" et la "Comisión para la Defensa del Agua"
17. Au cours des dernières années, Front Line Defenders a signalé de très nombreuses affaires de ce type dans les États de Guerrero, Puebla, Oaxaca, l'État de Mexico et d'autres. Damián Gallardo, Enrique Guerrero et Pablo López Alavéz - qui sont toujours emprisonnés - ainsi que Librado Baños, Juan Carlos Flores Solis, Marco Antonio Suastegui, Nestora Salgado, Bettina Cruz ne sont qu'un petit nombre d'exemples.
18. <https://www.pri.org/stories/2018-10-26/will-fake-news-carry-brazils-favored-far-right-candidate-victory>
19. <https://www.theguardian.com/world/2018/feb/13/philippines-rodolfo-duterte-orders-soldiers-to-shoot-female-rebels-in-the-vagina>
20. http://www.xinhuanet.com/english/2018-10/16/c_137535821.htm
21. <https://www.reuters.com/article/us-turkey-security-soros/soros-foundation-to-close-in-turkey-after-attack-by-erdogan-idUSKCN1NV1KL>
22. <https://www.osce.org/odihr/407402?download=true>
23. https://www.sipri.org/sites/default/files/2018-03/fssipri_at2017_0.pdf
24. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/11/saudi-arabia-reports-of-torture-and-sexual-harassment-of-detained-activists/>
25. Ibid.
26. <https://www.dailymail.co.uk/news/article-6362321/Another-journalist-Saudi-Arabia-killed-torture-custody.html>

LIBÉREZ-LES

À L'OCCASION DU 70E ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU ET DU 20E ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE L'ONU SUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS, FRONT LINE DEFENDERS A LANCÉ UNE CAMPAGNE POUR APPELER À LA LIBÉRATION DE NEUF DDH QUI PURGENT DE LOURDES PEINES DE PRISON:



AZIMJAN ASKAROV, KIRGHIZSTAN

Condamné à la prison à perpétuité au terme d'un procès inéquitable pour avoir documenté les violences inter-éthniques



ILHAM TOHTI, CHINE

Condamné à la prison à perpétuité pour avoir défendu les droits politiques et culturels du peuple Ouïghour



ABDULHADI AL-KHAWAJA, BAHREÏN

Condamné à la prison à perpétuité pour avoir revendiqué la démocratie et les droits humains au Bahreïn



DAWIT ISAAK, ÉRYTHRÉE

Détenu pendant 16 ans sans charge dans une prison secrète pour avoir publié des lettres ouvertes appelant à des réformes


NARGES MOHAMMADI, IRAN

Condamnée à 17 ans de prison pour avoir milité pour la paix, les droits humains et l'abolition de la peine de mort


ATENA DAEMI, IRAN

Condamnée à 14 ans de prison (peine réduite à 7 ans en appel) après un procès qui a duré moins de 15 minutes pour avoir milité contre la peine de mort et soutenu les familles de prisonniers politiques


GERMAIN RUKUKI, BURUNDI

Condamné à 32 ans de prison pour avoir milité pour l'abolition de la torture et de la peine de mort


DOMINGA GONZÁLEZ MARTÍNEZ, MEXIQUE

Condamnée à 50 ans de prison pour avoir défendu le droit de son peuple à l'eau


TRAN THI NGA, VIETNAM

Condamnée à neuf ans de prison plus cinq ans d'assignation à résidence pour avoir défendu les droits des travailleurs migrants et les droits des femmes

<https://www.frontlinedefenders.org/en/statement-report/set-them-free>

ANALYSE DE GLOBAL FRONT LINE DEFENDERS 2018

DUBLIN

Front Line Defenders - Head Office
Second Floor, Grattan House
Temple Road, Blackrock, A94 FA39
Co. Dublin, Irlande

Tel: 00 353 1 212 37 50
Fax: 00 353 1 212 10 01
Email: info@frontlinedefenders.org

BRUXELLES

Front Line Defenders – Bureau européen
Square Marie-Louise 72
1000 Brussels
Belgique

Tel: 00 32 230 93 83
Fax: 00 32 230 00 28
Email: euoffice@frontlinedefenders.org

Suivez Front Line Defenders sur Facebook,
Twitter, YouTube et Instagram

www.facebook.com/FrontLineDefenders
twitter.com/FrontLineHRD
www.youtube.com/FrontLineHRD
www.instagram.com/frontlinedefenders/



Front Line Defenders souscrit au code de conduite de Dóchas sur les images et les messages.



WWW.FRONTLINEDEFENDERS.ORG



Les idées, opinions et commentaires exprimés dans cette publication sont de l'entière responsabilité de Front Line Defenders et ne représentent ou ne reflètent pas nécessairement la politique d'Irish Aid.



Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Front Line Defenders et ne peut en aucun cas être considéré comme le reflet de la position de l'Union européenne.



Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de Front Line Defenders. Le gouvernement de Suède ne partage pas nécessairement les opinions et interprétations de ce document.

IRIS O'BRIEN
FOUNDATION



Imprimé sur du papier recyclé